

DETECTIVE

MON
ENQUÊTE
sur les
FRÈRES

SIMKOW

par
l'inspecteur principal
PIGUET

“ De tout cœur je
voudrais avoir fait
une mauvaise en-
quête, me tromper.
Mais hélas !... ”

(Lire, pages 4 et 5, l'enquête
de J.-RENÉ PIGUET).



Le Mystère de la Sablière

par

inspecteur principal
PIGUET

16351

« Enfin, maintenant, nous sommes persuadés que les enfants Simkov ne sont pas ensevelis dans la sablière. »

Cette phrase, je l'ai entendue le 23 du mois dernier, alors que me trouvant au lieu dit les Bouviers, près de Guyancourt, je venais d'assister aux efforts des sauveteurs pour retrouver les corps des enfants Simkov. Les assistants remontaient lentement la vallée. Ils paraissaient soulagés d'un grand cauchemar. Dès lors, on avait tout lieu de supposer les enfants vivants, et M. Simkov lui-même ne cachait pas la satisfaction bien naturelle d'un père qui a craint le pire.

On chuchotait les mots de fugue, racket, vengeance, rapt consentant, mise en scène, mauvaise entente dans la famille. Déjà les témoignages arrivaient, annonçant que les fugitifs avaient été aperçus à Paris, etc. L'auto mystérieuse, indispensable dans toutes les enquêtes criminelles, entraînait en scène, suivie de près par les radiesthésistes, venant demander aux époux Le Bellanger des vêtements ayant appartenu aux enfants, afin de commencer leurs expériences, et provoquer des fouilles toujours sans résultat dans diverses contrées de la France.

Nous ne saurions, ici, nous contenter d'hypothèses semblables. Et nous avons voulu rechercher des faits précis au cours de l'enquête dont m'a chargé Marius Larique qui, lui-même, s'est rendu plusieurs fois sur les lieux du drame.

Rappelons brièvement, mais exactement les faits :



L'inspecteur principal Piguet, notre nouveau collaborateur, le brillant policier qui a résolu tant d'énigmes criminelles depuis vingt ans, a refait pour les lecteurs de " DÉTECTIVE " l'enquête sur la disparition mystérieuse des frères Simkov. Ces conclusions sont, hélas ! pessimistes...

14 h 20 Nous sommes le mercredi 20 avril, les fils du docteur Simkov, Georges âgé de 18 ans, André âgé de 12 ans sont en vacances de Pâques au hameau Les Bouviers, où leur père possède une propriété.

Ils prennent pension chez M. et Mme Le Bellanger, leurs parents n'ayant pu s'absenter de Paris, et le matin même Georges et André ont effectué comme à l'ordinaire une promenade à bicyclette dans les environs.

Le temps étant maussade, ils ont décidé de se rendre à la Sablière pour s'y amuser.

14 h 45 Ces deux jeunes gens, vu l'heure tardive, ont pris leur goûter afin de ne pas se déranger pendant leurs jeux. Ils ont fixé chacun sur leur vélo, un outil de jardinage dénommé « binette ».

— Nous allons chercher un trésor, disent-ils à M. Le Bellanger en détachant le chien, compagnon habituel de leurs jeux.

Le départ s'effectue normalement, les deux jeunes gens sont très gais, et s'éloignent du côté de la sablière, située à environ 200 mètres.

16 h. Mlle Fréchal, qui se trouve dans le petit sentier conduisant à la sablière, aperçoit Georges Simkov occupé à creuser une sorte de cheminée dans une des parois de la sablière. Elle précise qu'une partie de son corps est déjà rentré, les pieds dépassant l'orifice. Le chien est près d'eux et aboie d'une façon qui peut paraître anormale à ceux qui ne peuvent se rendre compte de la scène (attitude des enfants fouillant le sol), mais ces aboiements sont joyeux et non hostiles.

17 h. Le fait suivant a une très grande importance. Le jeune André Simkov quitte la sablière pour se rendre chez Mme Le Bellanger. Il rapporte son outil, la « binette » de petite dimension, laquelle suivant ses déclarations n'est pas assez forte pour le travail qu'ils sont en train de faire. Il demande l'autorisation de prendre une « bêche » pour pouvoir creuser plus facilement.

Satisfaction lui est donnée après les recommandations d'usage.

18 h. M. Le Bellanger, qui entend le chien aboyer continuellement, dit à sa femme : « Va le chercher, il fait tellement de bruit qu'il finira par gêner les voisins. »

Mme Le Bellanger se rend alors à la sablière. Il est 18 heures, les enfants jouent normalement, elle ramène le chien, en recommandant de ne pas s'attarder pour le dîner de 18 h. 30, le papa Le Bellanger ne voulant pas attendre.

— Nous venons tout de suite, disent les enfants.

19 h. Mme Bretonnel, qui occupe une petite maison, de laquelle on aperçoit la sablière, constate la présence des deux enfants cherchant à escalader la paroi de la falaise.

Elle est formelle pour l'heure, parce qu'elle guettait l'arrivée de son fils, télégraphiste à Versailles.

Il faut donc admettre que l'éboulement s'est produit peu de temps après cette constatation puisque...

19 h 30 ...M. Tavernier qui cherchait aussi son neveu, s'aperçoit qu'il y a eu éboulement et prévient immédiatement M. Le Bellanger de la présence des deux bicyclettes devant la sablière.

20 h 30 Les secours s'organisent, et c'est au début que l'on découvre le blouson de cuir de Georges et le cache-col d'André.

Le fait de retrouver ces deux vêtements n'implique pas que les corps des deux disparus devaient se trouver à proximité puisqu'à l'arrivée de Mme Le Bellanger, à 18 heures, ces vêtements se trouvaient déjà à cet endroit, Georges travaillant en bras de chemise.

Pendant la nuit, au cours des recherches, le chien de M. Le Bellanger est amené sur les lieux, mais soit par peur des phares soit par manque d'odorat, il ne peut être d'aucune utilité.

Les recherches se continuent les jours suivants sans résultat.

Les outils des deux jeunes gens (bêche et binette) ne sont pas découverts.



Deux témoins, Mme Bretonnel (en médaillon) et M. Le Bellanger (ci-dessus avec son chien) ont déclaré que les enfants, à 19 heures, jouaient encore dans la sablière.

L'AUTO MYSTÉRIEUSE

Avant d'aborder les hypothèses, il est nécessaire de mentionner la déclaration de M. Torchala, ouvrier de culture, qui s'est souvenu que dans la soirée du mercredi 20 avril vers 19 heures, il avait remarqué à 200 mètres de son travail, près la route forestière dominant la vallée, sur une partie de chemin sans issue, une automobile dont il n'a pu donner le signalement, et qui aurait séjourné 20 minutes environ.

Il est à noter que ce chemin se trouve à 300 mètres de la sablière où il ne donne pas accès. Le fait par les occupants de ne pas s'être fait connaître à la suite de l'enquête n'implique pas nécessairement qu'ils soient pour quelque chose dans la disparition des fils Simkov.

M. Torchala n'a pas vu le départ de cette voiture qui a dû forcément traverser Les Bouviers, pour rejoindre une route carrossable. De plus, de l'endroit où elle aurait séjourné, on ne pouvait apercevoir la sablière.

FUGUE

Cette version ne peut être prise en considération pour les raisons suivantes : depuis le début des vacances de Pâques, les fils Simkov vivent gaiement et en toute liberté aux Bouviers. Ils possèdent des bicyclettes, effectuent des promenades dans les environs, et jamais ils n'ont manifesté une intention de fugue. La situation créée par le deuxième mariage du docteur Simkov, si elle provoque quelques heurts avec l'aîné Georges, ne paraît pas être à l'origine de ce drame, d'autant plus que les deux enfants témoignaient d'une très grande affection pour leurs parents.

Cette fugue aurait donc été décidée subitement, dans un moment de folie, après 19 heures. Les enfants abandonnent les vélos, pourtant bien utiles pour une fugue. Ils sont sans argent, à demi vêtus, mais emportent des outils de jardinage !

La mise en scène, même dans toute son horreur, n'est pas à envisager car il faudrait expliquer le départ, à cette heure tardive et le refuge. Qui oserait, à l'époque actuelle, recueillir ces deux enfants, clandestinement, gratuitement, après les appels émouvants de leur père à la radio, la prime promise à qui facilitera les recherches ? De plus, il ne faut pas oublier que leur mère, Mme Davidowsky, n'a pas eu de nouvelles depuis leur disparition ; or, les disparus auraient certainement fait donner de leurs nouvelles à leur maman...

RACKET

Impossible, il aurait été nécessaire que les auteurs de cet acte soient au courant des intentions des fils Simkov de se rendre ce jour-là à la sablière. Les avoir suivis les jours précédents ? Ils n'auraient pu le faire, dans cette humble bourgade, sans être remarqués. On ne s'expliquerait pas la façon d'opérer de ces malfaiteurs, choisissant le moment et l'endroit le moins propices pour commettre leur enlèvement, garant leur voiture dans un chemin sans issue, à 300 mètres de leurs victimes, ne profitant pas du moment où Georges est seul et André parti chercher un autre outil, attendant que M. Le Bellanger vienne à la sablière pour un motif qu'ils doivent ignorer. Enfin, les voit-on opérer après 19 heures, et provoquer un éboulement en prenant le soin d'emporter les outils et de laisser les bicyclettes ?

N'oublions pas qu'il s'agit d'un jeune homme de 18 ans et d'un enfant de 12 ans ; qu'il faudra monter ensuite, si tout se passe sans encombre, en haut de la clairière à 300 mètres, où stationne ladite auto mystérieuse qui devra traverser une partie du village pour fuir sans que les victimes puissent pousser un cri.

Dans quel but les fils Simkov auraient-ils été racketés ? Aucune demande d'argent n'a été adressée à la famille depuis la disparition, pas une nouvelle n'est parvenue, sauf quelques lettres d'escrocs.

RAPT AVEC CONSENTEMENT

Rapt avec consentement, m'a-t-on dit. Mais alors, je ne comprends pas cette particularité. Si les victimes sont consentantes, cela n'est plus qu'une fugue, et je n'en vois pas les raisons, puisqu'aucun renseignement, ni aucune demande n'a été adressée. Ce genre de rapt n'expliquerait pas la disparition des outils.

Si, comme on cherche à l'insinuer, l'un des deux disparus était au courant de ce qui allait se passer et, dans ce but, avait emporté le goûter (motif qui a été précédemment expliqué en raison de l'heure), pourquoi envoyer vers 17 heures son jeune frère chercher une bêche pour terminer plus facilement une galerie en cours ? Pourquoi également emmener le chien qui, par ses aboiements, alertera sûrement le voisinage — à moins que les ravisseurs aient dé-

cidé de l'enlever, car ils ignorent que Mme Le Bellanger viendra le chercher avant le soir.

Non, pour cette version, comme pour toutes les autres, la disparition des outils, de cette bêche que Georges Simkov juge indispensable, détruit toute idée de rapt consenti.

VENGEANCE

Exercée contre le docteur Simkov que l'on aurait voulu atteindre à travers ses enfants. Mais qui ? Le docteur Simkov ne se connaît pas d'ennemis, sa situation de fortune le met à l'abri de beaucoup de difficulté.

Vengeance politique, a-t-on dit ? N'est-ce pas lui qui a soigné ou fait admettre Sedow, le fils de Trotsky dans la maison de santé où ce dernier est décédé ?

Mais dans ce cas ses adversaires pouvaient s'adresser à lui-même et si un rapt avait dû être tenté, je suis persuadé qu'il aurait été plus aisément réalisable sur lui que sur ses enfants à la sablière des Bouviers. Admettons un instant le cas de l'enlèvement politique.

Alors les auteurs de cette vengeance auraient également opéré de la même façon, laissant vélos, effets, mais emportant les outils. Vraiment, la méthode de ce genre de méfait aurait beaucoup changé depuis ces dernières années...



Le garçon de culture Torchala vit, sur le chemin sans issue qui domine la sablière, une auto qui stationnait. Mais rien n'indique que la présence de cette auto ait trait à la disparition des deux enfants.

CONCLUSION

En résumé, en l'état actuel des recherches, seule la thèse de l'accident peut être prise en considération, surtout depuis la révélation que le jeune André avait été envoyé à 17 heures près de M. Le Bellanger par son frère Georges pour rapporter un autre outil (bêche) plus apte au percement de la galerie qu'ils étaient en train d'effectuer.

La présence du chien, leurs jeux, leur attitude, lors de la démarche de Mme Le Bellanger venant chercher Médor et les avertir de l'heure du dîner, n'était pas celle de jeunes gens se disposant à une fugue ou prêts à faciliter un rapt avec une mise en scène horrible.

D'autre part, les circonstances, le lieu, les témoignages, l'heure, les objets abandonnés, en partie enfouis ou disparus, détruisent l'hypothèse de l'enlèvement de deux jeunes gens, de 18 et 12 ans, sans aucune lutte.

Si l'on considère que malgré le dévouement de tous, les outils qui sont en somme les points de repère de la disparition n'ont pas été retrouvés, et que ceux-ci ne se trouvent pas dans la partie fouillée de la sablière, on est en droit de supposer qu'après 19 heures, heure à laquelle Mme Le Bretonnet les a aperçus tous les deux escaladant la sablière, les enfants ont pu être ensevelis accidentellement dans un trou voisin ignoré, d'où la terre s'est affaissée sur eux.

Cette version est du reste partagée par beaucoup d'habitants de la région connaissant les frères Simkov, lesquels avaient su se faire aimer de tous et que l'on appelait « Les petits du docteur ».

Enfin, il ne faut pas oublier que depuis plus d'un mois, c'est-à-dire depuis la tragique soirée du 20 avril, il n'est parvenu aucune nouvelle de ces enfants, même à ceux, et ils sont nombreux, qui les aimaient. Or ce fait est peut-être la plus probante des preuves au sujet du sort que je redoute pour eux.

De tout cœur, je souhaite m'être trompé dans cette enquête, mais hélas ! je ne le crois pas. Dans ma longue carrière policière, j'ai eu la douloureuse mission de m'occuper parfois de disparition d'enfants. Eh bien, je crois pouvoir assurer avec une certitude apitoyée que les pauvres petits gisent, quelque part, près des Bouviers, sous la terre, leur lourd linceul...



LE TR A

LA SURETÉ NATIONALE et ses rouages

Parmi ses attributions, la 3^e section de la Sûreté Nationale s'occupe du trafic des faux passeports. Ci-dessus : les commissaires Barthélé et Fabre. Ci-contre : un matériel de trafiquants saisi au cours d'une perquisition.



LORSQUE, en 1934, après la rafale du scandale Stavisky, on songea à réorganiser la Sûreté, deux tâches s'imposèrent : la première consista à donner à la grande machine ébranlée, un nouveau moteur. La seconde tâche fut de loger ce moteur et ses rouages dans un local, dans un cadre, dans une ambiance mieux adaptés au nouvel état d'esprit.

De cette double nécessité est née l'actuelle Sûreté nationale, avec son building flambant neuf de sept étages, miraculeusement surgi dans la cour du ministère de l'Intérieur, avec son antenne de T. S. F., ses bureaux élégants et clairs, ses aménagements ultramodernes, comme ce fichier central, qui occupe les 6^e et 7^e étages, et qui, avec ses 8.000.000 de dossiers et ses 12.000.000 de fiches, constitue un service d'archives de police unique au monde...

Comme nous sommes loin des anciens cartons poussiéreux de la rue des Saussaies, où s'entassaient pêle-mêle les renseignements recueillis et où, malgré l'aide de répertoires, la recherche d'une information prenait des allures de fouille romaine, comme nous sommes loin aussi des sordides locaux de l'ancienne Sûreté, de l'escalier tortueux qui leur donnait accès, de ces sombres couloirs où les visiteurs désorientés allaient, frappant de porte en porte, avant de rencontrer la personne recherchée...

Si j'insiste sur cette impression d'ordre et de clarté, fournie par l'ensemble des nouvelles installations de la Sûreté, si j'insiste sur ce colossal effort de documentation, de classification, qui semble être, avant toutes choses, l'aspect caractéristique des méthodes adoptées, c'est qu'on verra quel rôle important jouent ces méthodes dans chaque service spécialisé, c'est qu'on verra, à propos même d'un de ces services (faux-passeports), que ce travail de fiches et de classement est à la base même de l'organisme essentiel de la Sûreté nationale : celui qu'on désigne administrativement sous le titre de Contrôle général des services de police criminelle, et qui est plus simplement connu sous le nom de contrôle.

Le système des fichiers

Le Contrôle qui est né en 1908 avec la Police mobile eut d'abord pour mission exclusive de diriger et de coordonner les efforts de chaque brigade. En fait, il devint bientôt l'organe central de tous les services répressifs. Et c'est à ce titre que son rôle « d'archiviste de l'activité criminelle » n'a cessé, au cours de ces dernières années, de croître en importance.

Du plan national, sa documentation est passée sur le plan international. Les malfaiteurs devenant de plus en plus cosmopolites, la répression devait, pour les atteindre, devenir internationale.

On comprendra aisément ce qu'un tel système, ce que de telles pratiques peuvent rendre de services dans le domaine de la chasse aux indésirables en général, et de la chasse aux trafiquants de faux-passeports, en particulier.

Sur cette chasse aux indésirables, nous avons exposé la semaine dernière les conséquences du nouveau décret-loi réglementant la police des étrangers.

Nous avons montré quel angoissant problème pose la question des expulsés et des sans-patrie, quelles mesures étaient envisagées pour placer, sous une surveillance administrative, les proscrits chassés de partout, et devant qui, désormais, aucune frontière ne veut s'ouvrir.

Troisième section, second groupe

Suite logique du problème des indésirables, voici, aujourd'hui, le problème du trafic des faux-passeports.

Il fait partie d'un des quatre groupes de la troisième section du contrôle.

Le premier groupe s'occupe du faux-monnayage. C'est le bureau français du faux-monnayage. On y a réuni tous les spécimens de fausses pièces et de faux billets découverts par le monde. Tous ces exemplaires sont soigneusement classés dans des albums. Ce n'est point là jeu de collectionneur. Cette pratique répond à l'une des règles directrices du contrôle : l'identification des malfaiteurs par l'examen des procédés qu'ils emploient.

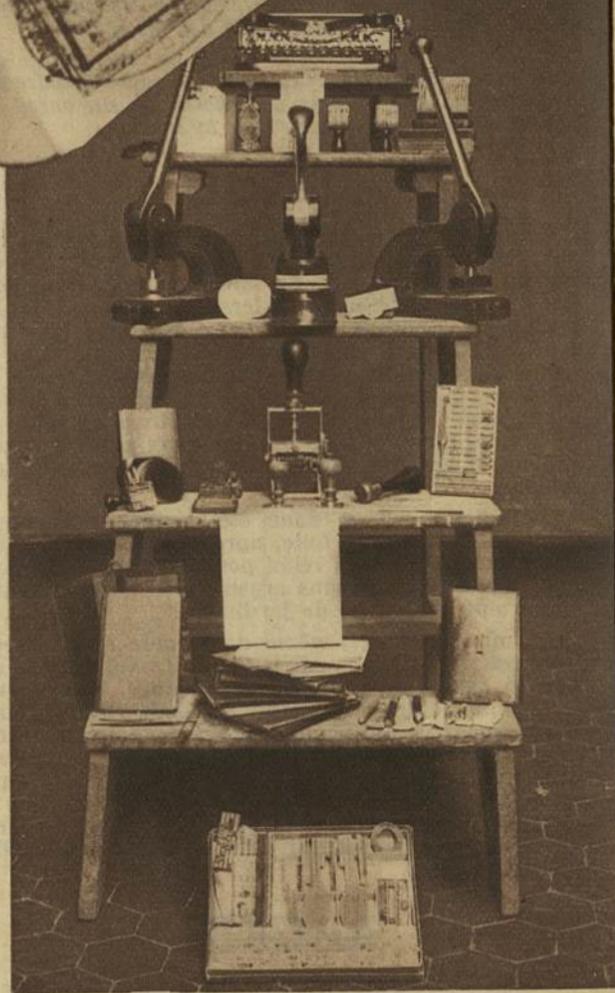
On retrouve ce principe d'un fichier pour chaque infraction, dans chacun des groupes spécialisés du contrôle des recherches. Et cette innovation, qui est due à M. Mondanel, a constitué un gros progrès, car le système des fichiers permet, à lui seul, de dégager immédiatement certains renseignements d'ensemble. Nous allons en donner un exemple concret en étudiant maintenant l'activité du second groupe de la troisième section du contrôle, spécialisé dans les affaires de faux-passeports (les deux autres groupes s'occupent des escroqueries et centralisent toute la documentation sur les escrocs internationaux).

La troisième section est dirigée par le commissaire divisionnaire Barthélé, et c'est le commissaire Fabre qui s'occupe plus spécialement des affaires de faux-passeports, avec le concours de l'inspecteur principal Hurtaud, et les inspecteurs Lemaître et Rebouli.

Le fichier est ici, comme dans les autres services, divisé en trois grands classements : 1^o par nationalité du passeport ; 2^o par nature de falsification ; 3^o par noms, des auteurs ou bénéficiaires des passeports falsifiés ou contrefaits.

Chaque affaire traitée donne lieu à un dossier où sont réunis le rapport détaillé de l'enquête et la documentation photographique.

Cette documentation reproduit non seulement les photos des inculpés, mais aussi les photographies des faux cachets ou des pages du faux passeport utilisé, lorsqu'il s'agit d'un passeport entièrement contrefait. En outre, copie de ces documents est envoyée aux polices mobiles, aux polices municipales et aux polices spéciales des ports et des frontières.



Comment déceler la fraude

Le premier examen d'un passeport suspect consiste à vérifier la documentation du bénéficiaire : vérification de l'identité, vérification auprès du consulat qui a délivré le visa.

Si ces vérifications révèlent une fraude, un second examen déterminera la nature de la falsification : apposition de faux cachets, substitution de photos, lavage ou grattage des inscriptions, raccord du cachet, etc.

En vérité, falsifié ou contrefait, un faux passeport attire rarement l'attention des autorités au passage des frontières. C'est que la falsification ou la contrefaçon est généralement si bien réussie qu'on peut, à s'y méprendre, comparer un faux d'un vrai passeport. J'ai eu, sous les yeux, des spécimens en blanc de passeports espagnols contrefaits. Seul, un spécia-

AFIC *des* FAUX-PASSEPORTS

liste pouvait déceler qu'ils étaient apocryphes. C'est seulement grâce à une indication ou à la faveur d'une rafle, que des étrangers bénéficiaires d'un passeport suspect sont amenés à la Sûreté nationale.

Il est bien rare que l'on puisse ainsi remonter immédiatement du bénéficiaire au trafiquant. Les bénéficiaires ne connaissent des trafiquants que leurs rabatteurs.

- Qui vous a proposé un faux passeport ?
- Un certain Monsieur Maurice rencontré dans un café de Lodz.
- Quel est son signalement ?

Le signalement fourni est généralement des plus vagues. On l'adresse cependant à la police du pays intéressé. Et c'est sur ces faibles indices que l'enquête est engagée.

Une ténébreuse organisation

On parvient cependant à remonter la filière parce que les bandes de trafiquants de faux passeports sont, en vérité, peu nombreuses et presque toutes connues. Mais comme pour les trafiquants de stupéfiants, il est rare que l'on puisse démasquer les chefs de cette ténébreuse organisation.

L'activité des trafiquants se déplace d'ailleurs selon l'orientation des grands courants d'émigration.

La Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Autriche sont actuellement les trois pays où se pratique, avec le plus d'intensité, le trafic des faux passeports.

En Pologne, par exemple, où le visa consulaire français est exigé pour ceux qui veulent se rendre en France, et où ce visa n'est maintenant délivré que dans des cas limités, le trafic des faux visas consulaires est de pratique courante.

C'est pendant l'Exposition de 1937 que le trafic des fausses pièces d'identité connut une ère de prospérité sans précédent. Profitant du flot des visiteurs et des curieux qu'attirait en France, de toutes parts, cette grande manifestation internationale, un grand nombre d'expulsés, d'indésirables de tous pays cherchèrent alors à pénétrer sur notre territoire et à s'y installer d'une façon définitive.

Cette fraude prenait naissance à Paris, où des demandes de passeports étaient faites dans certains consulats étrangers. On enrichissait ensuite ces documents de visas régulièrement délivrés par la Préfecture de Police, pour voyage aller et retour à l'étranger.

Ces passeports, achetés par les trafiquants, étaient expédiés par la voie postale et sous pli recommandé, en Pologne principalement. A Varsovie les mêmes documents étaient habilement truqués par des faussaires pour être ensuite revendus. La photo primitive, décollée à la vapeur, était remplacée par celle du personnage auquel le passeport était destiné. Elle portait, d'ailleurs, une nouvelle empreinte d'un faux timbre sec. De la sorte, toute falsification était presque impossible à repérer.

Lorsque le porteur de faux passeport était arrivé, c'est-à-dire dans la majeure partie des cas à Paris, il remettait le titre de voyage à un intermédiaire désigné d'avance qui avait possibilité de le renvoyer à destination ; une sorte de « navette », s'établissait ainsi entre les deux pays.

La bourse aux faux passeports

Presque à la même époque, il y eut aussi une affaire de faux passeports luxembourgeois.

Ces titres de voyage avaient été choisis parce qu'ils permettaient de se déplacer à l'étranger, sans visas consulaires. Mais ces faux passeports luxembourgeois se payaient cher. Ils étaient exclusivement vendus ou livrés dans les grands cafés des Champs-Élysées : il s'agissait de documents fort bien imités, principalement réclamés par des individus parlant la langue allemande.

On arrêta un certain nombre de trafiquants : des Hongrois, pour la plupart. L'un d'eux avoua que le prix d'un faux passeport luxembourgeois allait jusqu'à 25.000 francs. Il y a une véritable bourse des faux passeports : pour la Pologne, le Danemark et la Suède, les prix vont de 2.000 à 10.000 francs ; un faux passeport guatémalien s'est vendu jusqu'à 30.000 francs.

Il suffisait de communiquer à l'un des faussaires une photo et un état civil quelconque pour recevoir, quelques jours après, un passeport neuf parfaitement en règle.

Une perquisition pratiquée au domicile de l'un des trafiquants amena la découverte de plusieurs passeports vierges, de faux cachets en caoutchouc portant les inscriptions officielles des autorités consulaires du Grand Duché de Luxembourg, et tout le matériel du parfait faussaire : crayons, acides spéciaux, grattoirs, etc.

Ce qu'il faut noter, c'est qu'il existe rarement à Paris la maison-mère, si j'ose dire, d'une organisa-

tion de ce genre. Ce qu'on découvre, c'est le « dépôt » d'une bande de trafiquants. Ce dépôt reçoit de la maison-mère des passeports contrefaits en blanc, et les faux cachets.

Le travail des rabatteurs

Des rabatteurs vont prospecter les cafés fréquentés par les étrangers, à Belleville ou à la République. Et c'est là qu'ils concluent leurs marchés avec les refoulés et les expulsés qui veulent changer d'état civil. La livraison du nouveau passeport est assurée dans les trois jours. Le prix forfaitaire varie de 500 à 8.000 francs.

La plupart des trafiquants sont des Juifs polonais. C'est en 1936 que la première bande fut mise à jour et mise hors d'état de poursuivre sa coupable industrie.

Les polices anglaise, luxembourgeoise et hollandaise avaient, en effet, signalé la présence d'un certain nombre d'étrangers porteurs de faux passeports danois ou suédois, parfaitement imités.

Chaque individu trouvé en possession d'un faux passeport faisait aux enquêteurs le même récit : les émissaires de la bande étaient rencontrés soit dans la région parisienne, soit en Lorraine. Le faux document demandé était livré en quelques jours.

C'est en vérifiant les papiers d'identité d'une Allemande, une certaine Paula Silberstein, que les autorités anglaises du port de Folkestone s'aperçurent de la mise en circulation d'un faux passeport danois et alertèrent la Sûreté nationale.

Paula Silberstein fut refoulée du territoire britannique, mais parvint à déjouer la surveillance des services de la police spéciale de Dunkerque, abandonnant son passeport entre les mains de l'inspecteur. L'examen de ce passeport révéla une grande perfection dans l'imitation : les faux documents se différenciaient des authentiques par les détails minimes dans les caractères d'imprimerie.

Une enquête fut ouverte. On apprit qu'un véritable commerce clandestin s'était instauré dans la région parisienne, et que cette activité avait coïncidé avec l'arrivée en France d'un certain M. David. On apprit qu'autour de ce personnage gravitaient plusieurs intermédiaires.

M. David fut arrêté le premier. Puis, ce fut le tour de son associé, Narcha Chill Mayer, dit « le docteur ». Une perquisition pratiquée à son domicile amena la découverte de plusieurs passeports apocryphes de divers pays européens, d'un matériel complet de faus-

La plupart des trafiquants de faux passeports sont des juifs polonais ; de gauche à droite : Symbia Kopper, Rubin Schibdwach, Ahram Kopper, Adolphe Wajsblatt, Frantz Kolar.

saire. Quant aux rabatteurs, ils opéraient surtout dans les divers milieux israélites de la région parisienne.

L'autre semaine encore, on arrêtait dix-sept étrangers qui disposaient, dans les principales villes d'Europe, d'argent et de rabatteurs et qui s'étaient spécialisés dans l'émigration clandestine.

Le plus souvent, leurs clients étaient dépourvus de pièces de voyage, mais les guides, qui les passaient frauduleusement, présentaient un passeport collectif, valable pour un groupe de vingt à trente personnes, et qui portait naturellement un faux visa consulaire parfaitement imité.

On voit donc que le trafic des faux passeports est lié à la fois au problème de l'émigration et au problème de l'épuration.

Il n'est pas douteux que les récentes mesures envisagées par le décret-loi sur les étrangers va entraîner une recrudescence de l'industrie des fausses pièces d'identité.

Il n'est pas douteux qu'un contrôle plus sévère de l'entrée des étrangers en France va rejeter vers les officines de faux passeports tous ceux qui cherchent à franchir frauduleusement les frontières.

J'ai essayé, dans cet article, de montrer comment la Sûreté nationale, en liaison avec les polices des autres pays, s'efforçait de dépister les faussaires internationaux et leurs rabatteurs.

Et c'est sans doute un des aspects les plus curieux de la police moderne, que ce minutieux travail de classement et de documentation, devenu, aujourd'hui, la base essentielle de la lutte entreprise contre les gangsters de tout acabit. O mânes de Sherlock Holmes, allez-vous tressaillir ?

Marcel MONTARRON.



SOMMES-NOUS revenus au temps héroïque des affaires d'honneur vidées à grand fracas. Il semblait bien pourtant que, depuis la guerre, le duel publicitaire était mort, définitivement mort. En vérité, des rencontres tenues strictement secrètes continuaient à se tenir dans des propriétés privées, entre nobles blasonnés, mais outragés, et autres gens à l'épiderme chatouilleux. Mais c'est à peine si, de 1919 à 1934, l'opinion publique avait été alertée par quelques combats à l'épée entre cabotins, qui firent couler plus d'encre que de sang.

Et voici que, depuis quatre ans, l'air matinal de Paris retentit à nouveau du cliquetis des lames et de coups de pistolet. Nous sommes loin, sans doute, de la fouguese époque des cadets de Gascogne où, chaque matin, le guet ramassait aux carrefours du Vieux Paris, une demi-douzaine de cadavres transfilés et les duels d'aujourd'hui savent honorablement se terminer par une légère piqûre au bras et beaucoup d'ironie. Toutefois, un rapide coup d'œil sur les affaires d'honneur, de juillet 1934 au récent engagement entre M. Bourdet et M. Bernstein, à Neuilly, va nous montrer que le duel est en train de renaitre de ses cendres aussi définitivement qu'il semblait mort.

Le point d'honneur est à la mode.

1934-1938. Duels en série

Rien ne parle mieux qu'une énumération précise. Voici par ordre chronologique les principales rencontres à l'épée et au pistolet dont le public a eu connaissance durant cette période.

Allez ! Messieurs... !

30 juillet 1934. Tout d'abord un premier duel au sabre bien curieux. Pour avoir volé un baiser à son amie, jolie fille créole, le sculpteur Sibori a lancé un cartel au premier attaché, à Paris, de la République de San Marin, M. Clérissi. A 9 h. 30, sabre en mains, le torse complètement nu, les deux hommes se rencontrent dans l'avant-jardin d'une villa de Neuilly, Neuilly, devenue cité de l'honneur insulté — et le combat commence. Mais du ciseau au sabre, la marge est grande et une première fois atteint au dos, l'imprudent sculpteur est ensuite assez sérieusement blessé à l'omoplate. Les médecins s'étant interposés, les deux adversaires se réconcilièrent et l'on put voir le diplomate nouer la cravate de l'artiste dont le bras était fortement ankylosé par ses blessures.

30 septembre 1934. Pour une gifle, M. Guy La Chambre, notre actuel ministre de l'Air, décide de croiser le fer avec son insulteur, M. Jacques Renouvin, avocat à la Cour d'Appel de Paris. La rencontre a lieu sur la pelouse de l'hippodrome de Malleville, près de Saint-Malo. M. Renouvin est rapidement blessé au biceps droit. Les deux hommes ne se sont pas réconciliés.

6 mars 1935. Duel réellement sérieux, au Parc des Princes, entre M. Campinchi et M. Horace de Carbuccia, à la suite d'un article aigre-doux paru dans *Gringoire*. C'est un combat au pistolet. Quatre balles doivent être échangées, à 25 pas. M. Campinchi tire le premier, sans résultat. M. de Carbuccia tire à son tour et touche le célèbre avocat à l'épaule droite.

— Diable, s'écrie le docteur Paul, un centimètre de plus à droite et je me voyais dans l'obligation de vous autopsier, mon cher Maître.

Le danger couru n'amène pourtant pas une réconciliation. Il faut dire que Campinchi est un de ces hommes intrépides que rien ne peut intimider, surtout pas la menace et le danger.

29 mars 1935. Sur la même piste, nouvelle rencontre au pistolet entre M. Jean Chiappe, député de Paris, ancien préfet de police et M. Pierre Godin, président de la Cour d'Appel, à la suite d'une lettre ouverte, rendue publique, et envoyée par le premier au second. Quatre balles furent échangées. La seconde balle de M. Chiappe blesse M. Godin, sans gravité.

9 octobre 1935. Les rencontres corses de Paris en provoquent une troisième, par ricochet, à Ajaccio entre M. Fernand Poli et M. Tanot, rédacteur en chef de la *Jeune Corse*. M. Tanot est blessé au bras gauche et les deux Ajacciens se réconcilient.

10 octobre 1935. Au Parc des Princes, M. Jacques Dourdin affronte au pistolet M. Fred Engel, étudiant. Origines de l'engagement : des médisances. Quatre balles sont échangées, à 25 mètres, au rythme 100 donné par un métronome. En fin de tir, M. Dourdin s'écroule douloureusement atteint à la hanche droite et doit être hospitalisé.

26 janvier 1936. Au Parc des Princes, deux avocats — le Barreau parisien apparaît bien susceptible — M^{rs} Mouraud et Le Bris se battent, comme l'avaient fait avant

Ci-dessous : le duel Rochefort-Kœchlin. - Rochefort fut grièvement blessé au ventre par son adversaire. A cette époque, un duel de plume finissait toujours par un duel d'épée.



BOITES Secrètes

par
Emmanuel CAR

Toutes les combines, tous les trucs, toutes les sanctions des duels

eux, le 5 juin 1927, leurs confrères : M^{rs} Cousin et Préaud et, en 1919, MM^{rs} Torrès et de Moro-Giafferi. L'arme choisie ressemble fort au glaive de la loi : c'est le sabre. Dès la première reprise, M^{rs} Mouraud est blessé. Le combat est arrêté. Aucune réconciliation ne s'ensuit.

8 juillet 1936 Le sympathique commissaire Badin interrompt à temps un assaut d'honneur à l'épée qui se déroule 23, boulevard Berthier, dans la salle à manger d'un hôtel particulier, entre deux nobles gentilhommes : MM. Romeuf de Marguerie et Guillain de Benouville. Leurs épées sont saisies. C'est tout ce que la loi permet d'ailleurs au Commissaire Badin.

— Tant pis, lance un des combattants, nous nous battons à la fourchette!

Dans une salle à manger, ce genre d'arme semblait tout indiqué. Mais une réconciliation immédiate suit.

26 janvier 1937. A Clayes-sous-Bois, non loin de Versailles, pour une rivalité d'ordre intime, M. Serge Veber croise l'épée avec M. Charles Michelson, dans le parc d'une propriété privée. Dans le brouillard glacé, sur le gazon glissant, la rencontre commence devant les quatre témoins dont l'un — circonstance invraisemblable qui a beaucoup donné d'inquiétude au directeur du combat, le maître Jean-Joseph Renaud — est un aveugle, le député Georges Scapini. M. Michelson est blessé au bras droit, le combat est arrêté et les adversaires... ne se réconcilient pas.

1937. Est-il besoin de rappeler également deux cartels lancés par des avocats et qui ont tourné court? Celui de M^{rs} Thaon à notre ami Pierre Bénard et celui de M^{rs} Jean-Charles Legrand à un magistrat de province.

20 mai 1938. Enfin : l'assaut aux conséquences bénignes de MM. Bourdet et Bernstein, ce qui ne semble en rien avoir arrangé leur querelle.

1810-1838. Le droit de tuer

On pourrait se demander quelles ont été les suites judiciaires de ces rencontres au pistolet et à l'épée où l'un des adversaires ou moins a été plus ou moins gravement blessé. Aucune. En France, le code pénal de 1810, qui nous régit et qui fut établi sous la direction de Napoléon I^{er}, est muet sur la question du duel. Bien mieux, depuis cette époque, toutes les propositions de lois pour la répression des duels soumises au Parlement ont été automatiquement rejetées, la dernière en date de juin 1920. Tout au contraire, les législations étrangères sévissent sévèrement des rencontres privées.

Il en allait d'ailleurs de même en France, sous l'ancien régime. Charlemagne, en l'an 805, défendit à ses sujets de se battre avec un bâton long de plus de trois pieds ; Richelieu fit décapiter les duellistes réfractaires à ses ordres, si haute que fût leur noble origine et le roi Louis XIV renchérissant sur les édits d'interdiction des duels, déjà draconiens, ordonna qu'on fît même le procès et qu'on brûlât sur l'échafaud le ca-

davre de ceux qui auraient été tués dans une rencontre. Et tous leurs biens confisqués, comme il se doit en bonne justice royale.

Depuis 1810, c'est donc un code officieux de l'honneur qui régit les rencontres. Code très sommaire qui résume le duel à ceci : les combats doivent se dérouler dans une propriété privée et ne provoquer aucun désordre dans le public; les adversaires doivent être loyaux dans le choix et l'emploi des armes; les témoins doivent, avant tout, être des conciliateurs et non des provocateurs.

Ce bref règlement fut toujours passivement accepté par les duellistes. Toutefois, la justice demeurant étrangère à leurs assauts d'épée, les engagements se terminant en tragédies se multiplièrent à un tel point que, en dépit du silence du code, des magistrats prirent sur eux de faire poursuivre les auteurs de duels meurtriers traînés devant les tribunaux par la famille de leur victime : devant la cour d'assises, pour homicide volontaire, s'il y avait eu mort d'un des adversaires; et devant le tribunal correctionnel, pour coups et blessures, si l'assaut s'était plus simplement terminé par une blessure grave.

C'est un arrêt de la Cour de cassation du 22 janvier 1837 qui instaura cette coutume extra-légale et qui fut, depuis, assez fréquemment appliquée, comme nous l'allons voir. Toutefois, un arrêt contraire fut pris, en 1921, par la même Cour qui refusa de laisser poursuivre en correctionnelle deux officiers aviateurs qui s'étaient dangereusement blessés l'un et l'autre dans un duel à outrance. Ces arrêts contradictoires et l'absence de toute loi donnent donc toujours aux bretteurs le libre droit de tuer leur prochain et certains ne s'en firent pas faute.

— Tout duel sans blessures est ridicule! déclarait, en 1832, Emile de Girardin, pionnier de la Grande Presse.

C'est sans doute pour joindre la parole aux actes que, le 22 juillet 1836, Emile de Girardin tua au pistolet le polémiste Armand Carrel, une des plus attachantes figures de la Révolution de 1830.

Déjà Armand Carrel avait été grièvement blessé au bas-ventre par un champion du légitimisme, M. Roux Laborie, quand il s'attaqua à de Girardin qui venait d'abaisser à 40 francs le prix de l'abonnement annuel des grands journaux qu'il dirigeait.

Une rencontre fut décidée entre les deux journalistes. Elle eut lieu au Bois de Vincennes, à 7 heures du matin. Au commandement de : « Tirez, Messieurs! » Armand Carrel s'avança seul jusqu'à la limite de tir qui lui était fixée et déchargea son arme, le premier :

— Je suis touché à l'épaule! s'écria aussitôt de Girardin, en tirant à son tour.

— Et moi aussi, mais à l'aine! répliqua Carrel, en s'effondrant au sol.

Seul il avait été gravement atteint. Malgré sa douleur, il s'informa du sort de son adversaire.

— Souffrez-vous beaucoup, monsieur ?



— Je désire que vous ne souffriez pas plus que moi ! répliqua de Girardin.

— Adieu, monsieur ! ajouta encore Armand Carrel, d'une voix déjà blanche.

Le 24 juillet, après deux nuits d'agonie, il succombait à sa blessure. Ce fut un deuil général. Dix mille personnes suivirent ses obsèques. Emile de Girardin, cependant, ne fut pas inquiet.

De la Grande-Jatte au Parc des Princes

La liste est longue des rencontres au fer ou à l'arme à feu où l'un des combattants tomba foudroyé, de l'année 1837 à l'année 1903, date du dernier duel mortel en France, si nos renseignements sont exacts. En novembre 1837, un nommé Aimé Sirey tua au sabre son cousin Durepaire et se réfugia en Belgique. En mai 1842, il devait à son tour succomber lui-même, de la même façon, dans une rencontre qu'il eut à Bruxelles avec l'avocat Caumartin, dont il avait déshonoré la fille.

En 1844, le journaliste Dujarrier est traduit en cour d'assises et acquitté du meurtre — homicide volontaire, disait plus simplement l'accusation — du créole Rosemond de Beauvallon, au cours d'un assaut à l'épée. Mais il s'entend condamner à verser 20.000 francs de dommages à la famille de sa victime.

En août 1849, Auguste Dupont est tué par Chavoix, représentant du peuple. En 1852, 1856, 1859, 1863, 1866, six autres rencontres tragiques. Aucune sanction judiciaire ne suit ! Le 10 mars 1870, c'est le duc de Montpensier qui tue au pistolet son cousin, l'infant Henrique de Bourbon.

En 1873, procès et acquittement aux Assises de Laval du receveur Ritter qui avait mortellement blessé, au pistolet, le sous-préfet de Mayenne, M. Charles Praf. En 1885, acquittement encore, à Lille, en Cour d'Assises, du nommé Dékeirel accusé d'avoir assassiné en duel un lieutenant du 110^e de ligne. Au moment où l'officier s'était senti touché à mort, il s'était écrié :

— Je suis perdu. Mais vous avez détourné à la main mon épée, monsieur, et cela s'appelle un assassinat.

1888 : Le peintre Habert tue le peintre Dupuës.

1892 : Le marquis de Morès tue le capitaine Mager au cours d'une rencontre au fer dans l'île de la Grande-Jatte, entre Clichy et Asnières, lieu préféré des duellistes de la fin du siècle dernier. 1895 : Sur le même terrain, l'ex-capitaine Le Châtellier transperce de son épée le journaliste Hippolyte Percher. 1903 : En novembre, à la Grande-Jatte encore, meurtre en duel de M. Lautier, dernière victime de cette longue série de cinquante-trois rencontres mortelles, sans qu'aucune condamnation ait suivi les poursuites intentées.

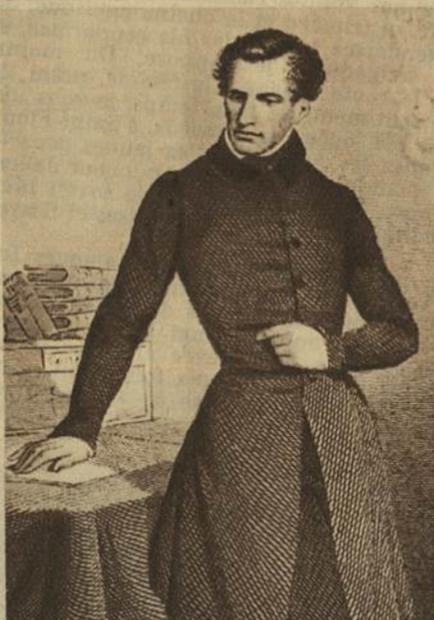
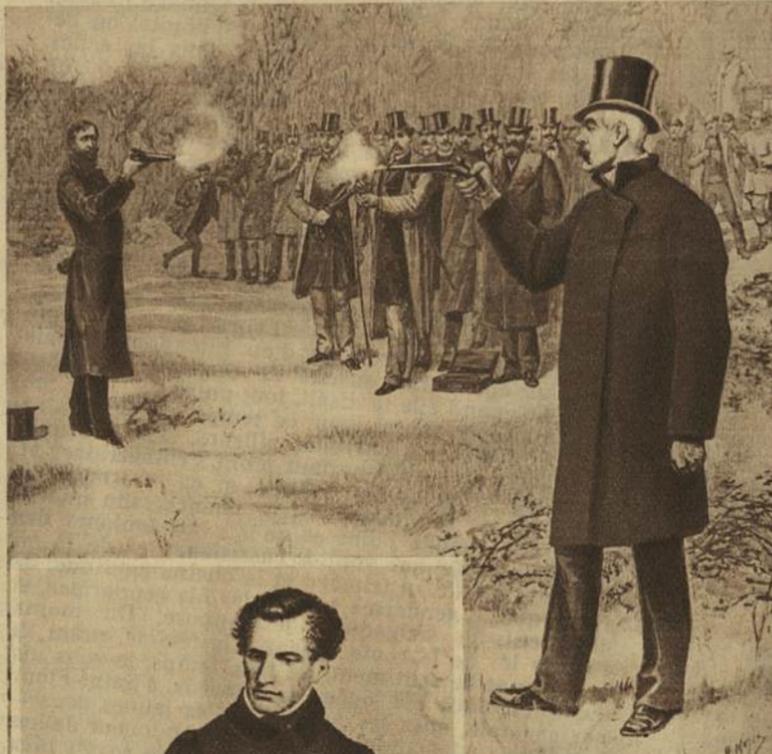
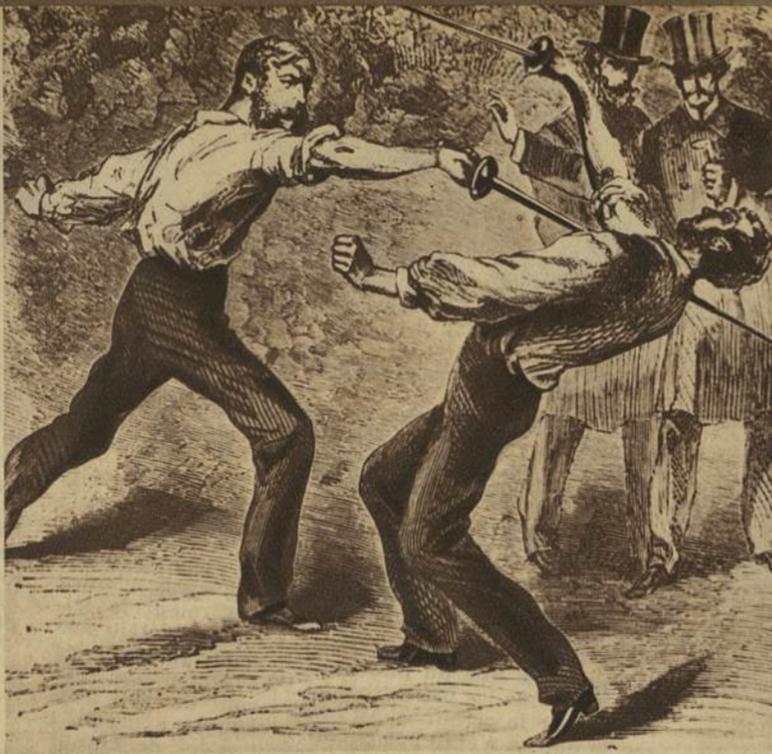
Dans un seul cas, un châtiment très sévère fut prononcé en juillet 1881, par les jurés de Saône-et-Loire, contre M. Asselin, châtelain de Montjeu, près du Creusot. Ce dernier avait provoqué en duel, en forêt de Montjeu, un ancien officier de cuirassiers, M. de Saint-Victor, qui l'empêchait de chasser les loups sur ses terres. Duel au sabre qui fut terrible, M. de Saint-Victor ayant eu le corps entièrement transpercé par la lame de son adversaire et le ventre ouvert sur 18 centimètres. Quatre mois de prison et cent mille francs de dommages et intérêts à la veuve châtièrent l'irascible sabreur. Jamais condamnation plus grave n'avait été prononcée en France depuis le code de 1810, muet en pareille matière, et encore s'en fallut-il de peu que M. Asselin n'écopât de dix ans de bagne, six jurés s'étant décidés pour cette peine.

Mais depuis, comme nous l'avons déjà exposé, plus la moindre sanction judiciaire pour meurtre au cours d'un duel loyal.

Loyal ? Certains se demanderont si quelques-unes de ces rencontres fatales ne furent pas de véritables assassinats, si tout n'était pas prévu pour qu'un des adversaires succombe ?

C'est alors, vers 1903, après la longue série des duels provoqués par l'affaire Dreyfus que, en réponse au silence complice de la loi, certaines sociétés d'escrime s'efforcèrent d'atténuer les suites sanglantes des affaires d'honneur. Grâce à un minutieux examen des raisons de chaque nouveau défi et à une surveillance serrée des péripéties de la rencontre, les bottes secrètes et les ruses de combat disparurent comme par enchantement. De bonnes âmes résolurent alors de pousser plus loin les efforts des jurys d'honneur pour éviter définitivement les issues tragiques et c'est alors — nous verrons comment — que les témoins eux-mêmes truquèrent et truquent encore de nos jours, dans l'intérêt des amis qu'ils assistent, toutes les circonstances du combat qu'un hasard seul peut désormais rendre mortel. Il n'est pas d'exemple aujourd'hui qu'un duel ait dépassé « le premier sang ».

Cela advient encore de nos jours. La bataille Bourdet-Bernstein commença dans les journaux par la plume et se termina par un coup d'épée, que M. Bourdet reçut à l'avant-bras. Mais tout se modernise : M. Bourdet rentra chez lui en auto et non dans un fiacre anachronique, comme cela se pratiquait naguère.



La gravure représente ce qu'on appelait une botte secrète ; on voit qu'elle était meurtrière. Au dessous, c'est l'image du duel Clemenceau-Déroulède ; les adversaires se battirent au pistolet. Cicontre, le journaliste Armand Carrel qui fut tué par de Girardin, lui aussi célèbre journaliste, et qui fut blessé grièvement au cours de ce duel.

Pas une vie humaine n'a été tranchée sur le pré des affaires d'honneur de 1910 à 1914, qui pourtant connurent alors une vogue inouïe. Des centaines de rencontres se terminèrent dans une simple goutte de sang. Les « mousquetaires » de cette époque furent Thomeguex — 51 duels ! — Rouzier-Dorcière, Gomez Carillo, de Brachart, Léon Daudet, Henry Bernstein, Pierre Veber, Léon Blum, Robert de Flers, Paul Hervieu, Léon Bailby, qui, pour avoir tous beaucoup ferrillé, ne semblent en avoir subi aucun dommage physique. Que fût-il resté de tous ces braves à l'époque des bottes secrètes ?

(A suivre).

Voici un nouveau livre de Marcel Grancher : 5 DE CAMPAGNE. C'est un livre de guerre, mais n'ayez pas peur, il est gai, il est plein de bonne santé et de belle humeur. « Si la guerre pour d'aucuns, c'est la prise de Dixmude, l'attaque de Montdidier, le siège de Verdun, pour d'autres, c'est Sulphart, la cuite de Saint-Just-en-Chaussée, la fille blonde de Châlons, le gendarme rossé. C'est, en somme, l'époque où ils eurent vingt ans. » Marcel Grancher a raison d'être ainsi original : écrire un livre de guerre où il n'y ait ni héroïsme, ni cadavres. Pour cela, il y a toute une littérature. Les livres de guerre gais sont beaucoup plus rares et il n'en est pas beaucoup qui vaillent 5 DE CAMPAGNE de Marcel Grancher.

RÉVÉLATION DU SECRET DE L'INFLUENCE PERSONNELLE

Méthode simple pour développer le magnétisme, la concentration, la mémoire et la force de volonté. Un livre de 64 pages décrivant entièrement cette méthode unique ainsi qu'une étude de caractère GRATIS à tous ceux qui écrivent immédiatement.

« La merveilleuse puissance de l'Influence Personnelle, du Magnétisme, de la Fascination, du Contrôle de l'Esprit, qu'on l'appelle comme on voudra, peut être sûrement acquise par toute personne, quels que soient son peu d'attrait naturel et le peu de succès qu'elle ait eu », dit M. Elmer E. Knowles, auteur du livre intitulé : « La Clé du Développement des Forces Intérieures. » Ce livre dévoile des faits aussi nombreux qu'étonnants concernant les pratiques des Yogis hindous et expose une méthode unique en son genre pour le développement du Magnétisme Personnel, des Puissances Hypnotiques et Télépathiques, de la Mémoire, de la Concentration et de la Force de Volonté à l'aide de la merveilleuse science de la suggestion. Le Comte H. Csaky - Pallavicini écrit : « Chacun devrait posséder votre méthode si simple. Les instructions qu'elle contient sont aussi nécessaires à l'humanité que l'air l'est aux poumons ou la nourriture au corps. » Ce livre distribué gratuitement contient de nombreuses reproductions photographiques montrant comment ces forces invisibles sont employées dans le monde entier et comment des milliers de personnes ont développé certaines puissances de la possession desquelles elles étaient loin de se douter. La distribution gratuite a été confiée à une grande institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande.



Comte H. Csaky-Pallavicini.

En plus du livre gratuit, toute personne qui écrit immédiatement recevra une étude détaillée de caractère. Copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes :

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère et envoyez-moi votre livre. »

Ecrivez très lisiblement vos noms et adresse complets (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à PSYCHOLOGY FOUNDATION S. A., distribution gratuite (Dept. E-3161), rue de Londres, 18, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français, en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de fr. 1,75.

N. B. — Psychology Foundation est une maison d'édition établie depuis de nombreuses années. Elle s'est fait d'innombrables amis par la distribution de livres utiles et de brochures traitant de questions psychologiques et mentales. Plus de 40 professeurs d'universités ont contribué à ses éditions et tous les ouvrages pour lesquels un prix est fixé sont vendus avec une garantie de satisfaction ou de remboursement.

Pour MAIGRIR de 1 à 30 kilos

prenez des cachets DELLOVA qui font maigrir progressivement de 4 à 5 kilos chaque mois, sans régime, en secret et sans danger pour la santé.

Recommandés par le corps médical

La boîte 17 fr. Envoi discret fco c. rembt par Lab. J. D. Lafosse, 48, avenue de la République, Paris.

NERVOPILULES

le fortifiant du système nerveux agissant sur le grand Sympathique (Formule approuvée par le Docteur F. Vidal) Le flacon : 16 fr. toutes pharmacies

JOLIS SEINS EN 10 JOURS

Si vos seins ne sont pas assez développés ; s'ils sont trop bas et mous ; s'ils sont gros et lourds, écrivez, en citant ce journal, à Mlle Mary BILLI-MIN, 19, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, qui vous enverra gratuitement sa recette secrète, facile à suivre et sans danger. Résultat garanti.

TOUTES EXPERTISES

Documents, Lettres anonymes, Faux, Contrefaçons.

Fraudes en écritures comptables, etc.

LABORATOIRES ASHELBE

28, avenue Hoche, Paris. Car. : 19-45

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remède Woods Ltd, 167 Strand (219 TAR), Londres WC 2.

Les hommes



II. — L'AMOUR ET LA MORT (1)

UE faisais de la poussière sur une route du Finistère, ce jour-là, après avoir travaillé pendant une paye dans les carrières — trimard prend son pain où il le trouve : les carrières bretonnes, patrons italiens, vous paient quinze francs par jour, ce que rapportent à peu près dix heures à remuer la terre. Deux gendarmes, comme dans la chanson, me rejoignirent. Le plus âgé me demanda :

— Tu n'as pas rencontré un gars de ton âge, mais plus grand, plus costaud, en espadrilles et bras de chemise ?

— Non. Qu'a-t-il fait ?
— Va le demander au village, ce qu'il a fait, ironisa le plus jeune.

En traversant le village, je vis bien qu'il s'était passé un événement insolite, à la façon dont on me dévisageait. J'entrai dans un *café-cidre*, et commandai une bolée. Un journaliste local interrogeait la patronne qui parlait à voix basse. Au fur et à mesure qu'elle donnait un vague renseignement, elle priait le journaliste de ne pas mentionner son nom. A quoi l'autre répondait :

— Peut-être même l'article ne sera-t-il jamais publié. Une affaire si pénible...

Je compris enfin la chose, qui s'était passée à l'aube : un ouvrier de culture, un trimard, avait violé la fille de son patron, le métayer Le G..., et s'était enfui.

La métairie Le G... se trouvait à deux kilomètres du village. Il était impossible de ne pas la reconnaître, à cause du grand rassemblement de curieux qui s'était formé autour, dans les sentiers, les chemins de bouviers et même par grappes, sur les haies. Il n'y avait guère que des femmes. Le médecin était déjà passé. Sur le seuil de la maison — très propre, très blanche — trois femmes — trois générations — se tenaient immobiles et silencieuses, comme pour la pose chez le photographe. L'aïeule et la mère avaient l'air tranquille et triste. La fille — une vingtaine d'années — portait un tablier bleu. Elle était grasse, un peu hâlée, assez jolie, avec de grands yeux sans expression. Elle tenait une assiette en faïence peinte et, de sa grosse main rouge, l'essuyait sans arrêt avec un pan de son tablier. Il me fallut faire l'effort pour me représenter que c'était elle, la victime. Je l'eus crue à cet instant, couchée, anéantie, morte, que sais-je ? Elle offrait un visage de bête qu'on vient de frapper, résignée et triste.

Soudain, la mère leva les yeux au ciel, et un sanglot déchira sa gorge.

— Et le grain qui va tomber et rien n'est rentré, ah, misère !

Elle tendit ses poings au ciel, comme dans une malédiction, et les autres femmes, remuées par ce cri, regardèrent le nuage avec angoisse. Je saisis alors l'occasion d'offrir mes services.

Filles du trimard

Cinq compagnons travaillaient à la métairie, accablés par le drame du matin. Le plus vieux d'entre eux prétendait que les paysans abattraient le trimard, dès qu'ils le trouveraient. La chose s'était passée quand la fille du patron était venue réveiller les hommes dans les paillets. Il ne s'élevait pas une voix pour juger le criminel. Au casse-croûte de trois heures, le patron n'était pas encore revenu. Le vieux dit :

— De mon temps, on ne voyait point de choses pareilles. L'amour tracassait point le trimard. N'avait qu'une peur, à c'te heure : agonir à l'hôpital ou bêcher des jardins de bonnes sœurs dans les asiles. Mais je vous parle des temps d'avant-guerre, où on était entre vrais trimards et réfracs, pas de tricards ni de voyous, et pas non plus de filles des villes qui viennent au blé pour se faire oublier des cognes et donner la maladie aux gars. Alors, on s'entendait, compère-commère. Y avait point de jalousie non plus. Tu prenais femme pour la moisson en Beauce, tu la gardais quinze jours et, si elle te plaisait, tu lui donnais rendez-vous pour l'an prochain, pareillement. D'entre-temps, si ça se trouve, elle allait avec plus d'un se divertir, mais toujours avec tes pareils. Car une franche fille de trimard aurait jamais accepté l'hommage d'un patron ou d'un intendant. Jamais non plus elle aurait suscité de disputes entre ses maris. Et quand elle te disait, tout uniment : « Je me suis promise à un tel pour ce temps », t'avais plus qu'à t'incliner et à chercher ailleurs, sans rancune.

« Autant dire qu'il ne faut point s'embarrasser et que même si tu as des enfants, si ça se trouve, le mieux est de les laisser à leur chance, afin que le monde ne change point et qu'il y ait toujours des enfants trouvés qui vont à l'assistance et de là en fermes et d'icite en trimard et la chaîne continue, de même que le gendarme se fait des fils gendarmes, et des petits-fils brigadiers, je suppose. Du moins, c'est la loi de la route. Quant à la femme, point de romance et de sentiment. De mon temps, je vous dis, quand on allait à la louée des trimards, à Saint-Flour, par exemple, chez les Auverpins, les jeunes gens — j'en étais — demandaient seulement au loueur de leur ménager des commères. Et le patron le savait bien, il engageait moitié de mâles et de mâlesses et il avait la paix.

« Des fois, pour autant, c'était des amours longuettes. Moi j'en ai gardé une pendant vingt-deux ans, à la voir une fois par an, au pays de Vallet, en vendangeant le vin des nobles. Vingt ans, une paye ! C'était une vraie rude fille, élevée chez les bonnes sœurs de Saint-Nazaire, évadée dix fois avant sa majorité. Les bonnes sœurs l'ont eue à sa naissance et

l'ont reprise à sa mort, de l'orphelinat à l'hôpital, c'est le lot. La pauvre, elle voulait pourtant pas se laisser mener. La dernière fois que je l'ai vue, elle m'a dit tristement : « Tu vois je me sens près de la fin, j'ai ramassé mille maladies sur les routes, et mes jambes ne me portent plus. Avant trois mois, les frangines me rattraperont, m'enfermeront et je n'aurai plus ni tabac, ni petit verre. Ah, fais-moi plutôt la charité de me flanquer un grand coup sur la tête ou de me jeter dans l'ac, que tout soit fini. Moi, je n'en ai pas le courage. » Je ne l'ai pas eu non plus, et je l'ai laissée ramasser par l'ambulance à cagots, ma pauvre vieille femme...

Deux larmes roulèrent sur les joues grises du vieux.



— Les années de trimard, ça compte, reprit l'ancien. Tenez, moi, je n'ai pas plus de cinquante ans et déjà je me sens des fourmis dans les bras et dans les jambes, ce qui m'apprend que mon rouleau n'est pas loin de sa fin. Mais je compte les années quand même, au calendrier des grands chemins, et je sais bien ce qui s'est passé il y a vingt-trois ans, en plein marais de Vendée, sacré pays de chouans. Je veux le raconter maintenant, la prescription est passée.

« Cette année-là, nous étions trois hommes de batterie, engagés pour remplacement des gars partis au service, chez un méchant cul-terreux, cul-béni, tout ce que vous voudrez. V'la que la patronne tombe malade. Le campagnard attelle, va à la ville et ramène une fille : assistance, comme de juste, dix-sept ans, les yeux bien ouverts, oui. Dès le premier jour qu'elle a travaillé avec nous, on y est allé, franc : « Mam'zelle, vous êtes libre, d'un, de deux, des trois même ou de personne, comme vous l'entendez. A votre jugeance. » Elle a pas répondu, d'abord. Mais le soir, elle est allée trouver un rouquin d'entre nous, Arsène, ils se sont accordés. Le ménage a marché jusqu'au jour où le patron s'est aperçu de la chose et a eu peur. Il a pris la fille derrière une meule, en *apartie*, comme on dit, pour la tancer et la menacer de la maison de correction. Quand elle est revenue, forcément, on l'a chargée un peu.

« — Alors, quoi, plus d'amour ?
« — Et comment, plus que jamais, mes chers frères. Regardez, j'ai des bleus sur tout le corps. C'est le cas de le dire, il s'est payé sur la bête, le salaud.

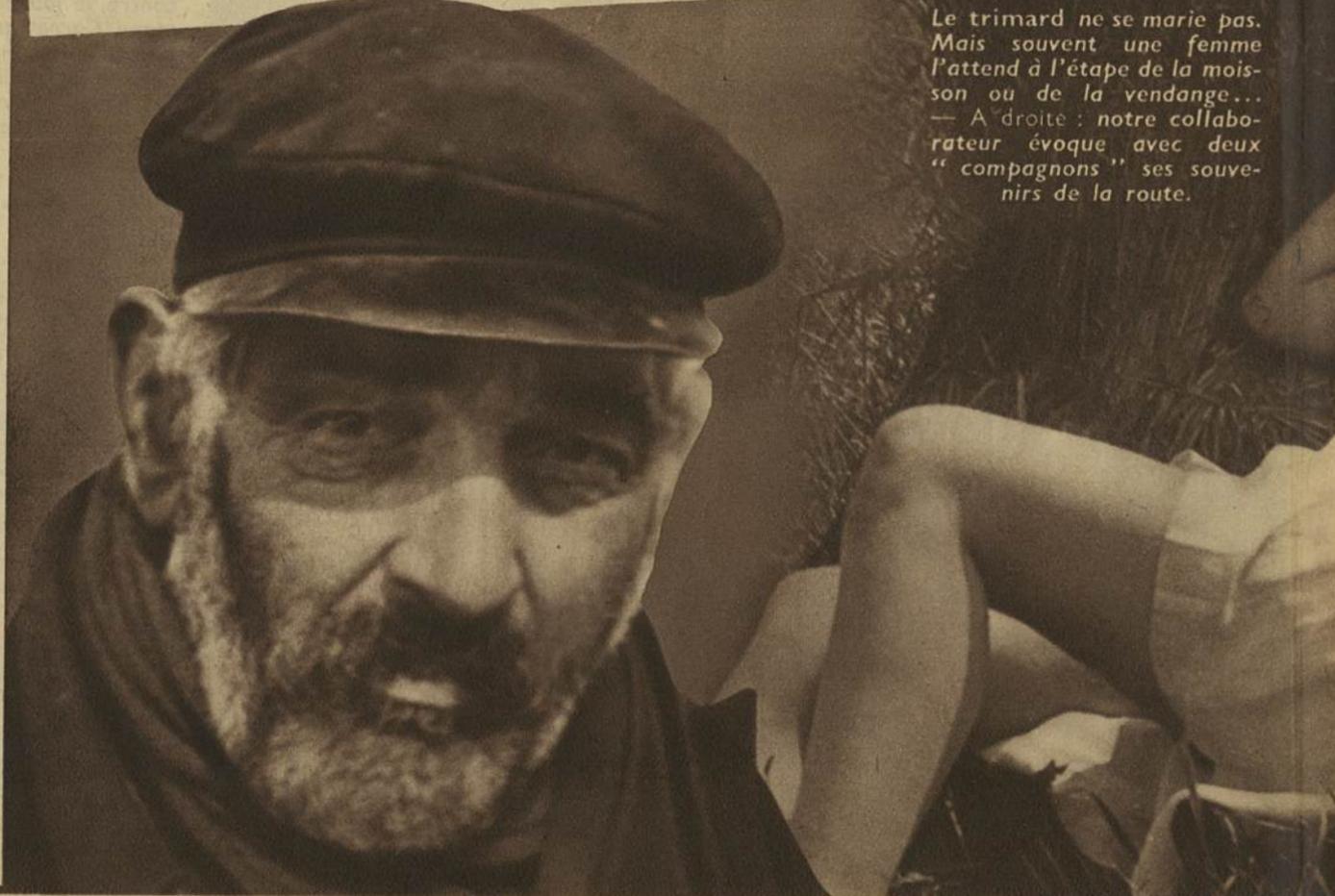
« Le rouquin a pâli un bon coup.
« — Pardon, c'est-y-toi ou lui qui a commencé ?
Et, par le fait, as-tu dit oui ou non, ou les deux à la fois ?

« — Moi ? qu'elle explose, la môme. Non mais, faut pas me connaître !

« — Bon, bon, répliqua le rouquin. Puisque c'est ainsi, rassure-toi il le paiera cher.

« Il l'a payé le lendemain. Tous les trois, on lui a fait l'affaire d'une drôle de façon : en allant chercher des madriers pour fermer le hangar à batteuses. « Il nous avait tous appelés pour l'aider. On l'a entouré. On l'a regardé d'une telle façon qu'il a

Le trimard ne se marie pas. Mais souvent une femme l'attend à l'étape de la moisson ou de la vendange... — A droite : notre collaborateur évoque avec deux "compagnons" ses souvenirs de la route.



Oubliés

ompris, brusquement. T'as jamais vu le regard d'un homme qui flaire sa mort ? Bien d'autres auraient anché, je te le dis. Bref. Ho, hisse ! lève le bois et aché-le. Et, ensuite, on en est resté un bon quart d'heure ébranlés de saisissement devant cet homme mort, le crâne fendu, à nos pieds. C'était une vengeance bien sauvage, que tu diras peut-être. Mais les trimmes, vois-tu, gars, c'est comme l'argent. Le riche en est pauvre. Il permet pas que le riche vienne le voler. Les gendarmes n'ont rien soup-

onné. »
On arrêta l'homme sur les quatre heures du soir. Il était entré dans un *café-cidre*, et s'était fait servir un casse-croûte. Le patron et sa femme gardèrent les issues et envoyèrent leur gosse, tout fier, quérir les gendarmes. Ils vinrent, suivis de deux cents villageois. Le trimard n'opposa aucune résistance. De l'aube à la gendarmerie, on lui jeta des pierres, on le frappa, on lui cracha au visage. Un instant, je l'aperçus. Il ne demandait pardon ni ne criait. Je remarquai qu'il avait la même expression de stupidité que, tout à l'heure, la fille.
Je ne sais ce qu'il advint de lui. Le métayer m'apprit, plus tard, que sa fille s'était bien mariée avec un marchand de cidre



Les crimes d'ordre sexuel sont rares sur le trimard. Le drame se produit quand les femmes manquent — ou quand une villageoise est conquise par un trimardeur : une paysanne ou une boutiquière, par exemple, qui s'amourache d'un gars et se fait épouser. L'homme cède d'abord à la tentation de paresse, de sécurité. Il n'y a pas d'exemple qu'il demeure. La route le reprend tôt, et il part — en cassant plus ou moins les vitres.

Au nombre des souvenirs du père Arago, figurait celui-ci, auquel son rude langage donnait une âpre saveur :

— Les paysans comprennent que l'homme a besoin de pain et d'amour, pas vrai ? Regarde : dans la plupart des fermes, fille et gars de batterie sont couchés à la même enseigne, sur la paille. Et jamais d'histoire. J'en ai connu un pourtant, qui renaudait à la chose. Un chouan des Cévennes, les pires, calviniste et tout, qui ne voulait pas engager de femmes pour ne pas favoriser le péché, comme il disait. On a essayé de lui faire comprendre. Il nous répondait avec des patenôtres et sa sainte femme nous faisait la morale. Alors, le feu a pris dans ses bois : une fois, deux fois, pas bien grave. A la troisième, il a compris la chanson, et il nous a baillé deux Polonaises. Sûr qu'on aurait dû demander de la distraction plus poliment. Mais le loup reste le loup, pas vrai ? Et pour avoir roulé ma bosse plus loin que le bout de mon nez, je peux te dire que les pailles n'ont pas seulement brûlé chez le Cévenol, mais que j'en ai vues encore dans le Sud, en pays de Saintonge et de Gascogne, partout où le loup ne trouvait pas sa louve.

« De mon temps, je te le répète. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'il irait faire à brûler de la paille, le père Etienne ? Ça réchaufferait même pas ses vieux os. Il y a bien une paye que j'ai dit adieu aux filles, et je vois déjà le temps où je dirai tout uniment adieu à la batterie et à la poussière. Mais bah ! A né sans le vouloir, mort par hasard. Adieu, gars ! »

Au bout du rouleau

Quatre ans plus tard, il m'advint de traverser le pays — mais plus en trimard, cette fois. Passant devant la métairie qui m'avait employé, je frappai et me fis reconnaître. C'était à la fin de l'hiver. Les gars de batterie étaient partis depuis longtemps. Le patron trinqua avec moi. Je lui demandai des nouvelles de l'ancien.

— *Ma doué beniguet !* soupira la femme, il est pour ainsi dire trépassé entre nos mains.

— Je l'avais repris à la saison, poursuivit l'homme. Il a travaillé trois jours. Et le lendemain, nous l'avons trouvé couché, quasi-raide, dans l'étable. Je me goure qu'il avait dû se porter jusque-là pour se réchauffer un peu près des bêtes. Il avait toute sa connaissance, mais il pouvait à peine remuer ses membres. Un coup, de sang ou d'autre chose, bref, un coup de mort, quoi. J'ai dit à Luc : « Attelle, va quérir les sœurs de Saint-Tugdual et le médecin. »

— On n'aurait pas dû...

— Facile à dire ! Pour moi, je lui aurais bien porté un paquet de tabac de temps en temps. Les sœurs sont venues à midi, avec la petite auto de la communauté, celle où il y a un tronc, vous savez, derrière : *Bénie soit la main*, etc... Juste comme elles entraient, avec le chauffeur et la civière — on n'a pas eu le temps de dire : « Ouf ! » Il s'est levé comme pour aller où vous pensez. Vingt dieux ! Je le verrai toujours. Il a enjambé la fenêtre, et il a sauté comme ça, sans crier, sans rien, de l'étage. Il est tombé sur le carré de ciment. Il est mort une heure après.

Un coup de cidre.

— Même que j'ai encore ses papiers. Mélie, quand tu auras le temps, va donc les rendre à la gendarmerie.

Ils me montrèrent le livret crasseux, et je tins entre mes mains les documents de cette pauvre vie :

Etienne Arago.

Prof. : Ouvrier agricole.

Né de : Père et mère inc.

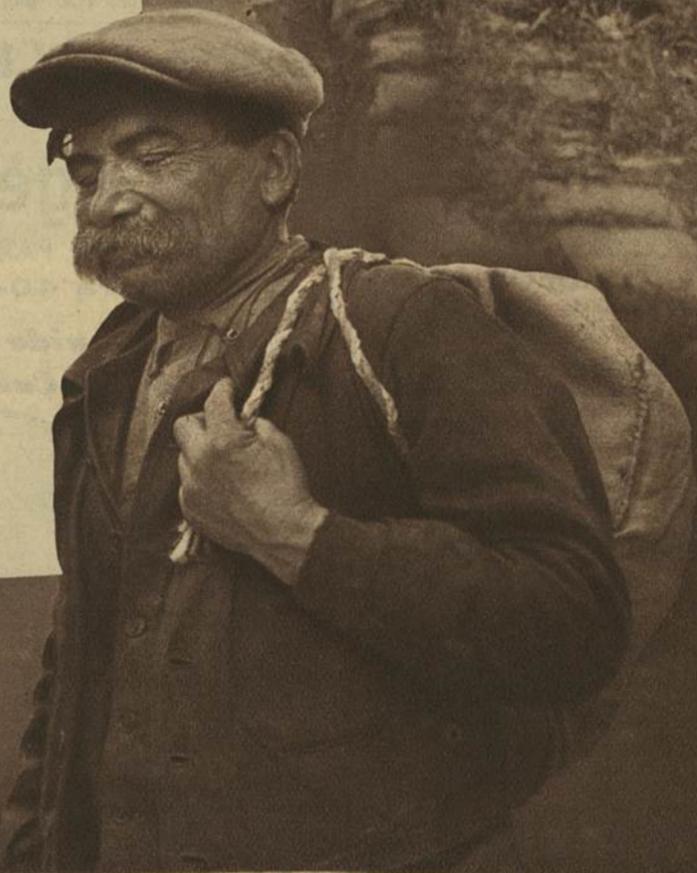
Condamnations...

Des deux mois, des trois mois, pour braconnage, ivresse, grivèlerie.

Titulaire de la carte du combattant : cinq ans de guerre.

MORVAN LEBESQUE.

(A suivre.)



3.000.000 de francs

Le Célèbre Professeur AOUR, dont la réputation est devenue mondiale, a décidé de distribuer GRATUITEMENT, à titre purement humanitaire et aux mille premières personnes qui en feront la demande :

1° La Mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, préparée d'après votre nativité, dont la possession apporte la victoire ;

2° L'Horoscope (véritable étude de vie) qui révélera, entre autres choses, les moyens pour chacun de gagner à la LOTERIE, en indiquant le jour, la tranche et les nombres favorables ;

3° Un billet de Loterie absolument gratuit, à toutes les demandes qui lui paraîtront réunir les qualités requises pour gagner au tirage de la prochaine tranche, comptant uniquement sur la reconnaissance des favorisés.

Des attestations par milliers et des félicitations des gagnants de la LOTERIE NATIONALE sont à votre disposition.

Vous pouvez faire un essai de 20 jours sans aucun engagement de votre part.

Faites lui confiance et découpez la présente annonce en l'envoyant avec l'indication de votre date de naissance (heure et lieu si possible)

N'ENVOYEZ NI ARGENT, NI TIMBRES

Professeur T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo - LYON (Rhône)

Cette offre n'est pas valable en Belgique.

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 12 et 30 fr. Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 18 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4 fr. 50. Livres psychiq. d'amour, etc. Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

M^{me} MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)



RIDES, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc. ; poches des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoues, cou strié, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30
FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

A travers le Continent noir

Pour fêter la remarquable performance de M. et de Mlle de Logivière, leurs agents pour le Centre africain, qui viennent de parcourir en 1935, 1936 et 1937 en car Byrrh (Renault), plus de 60.000 kilomètres à travers l'Afrique, les établissements J. et S. Violet ont reçu la semaine dernière, dans leur succursale, 32, rue de l'Entrepôt, à Charenton, de nombreuses personnalités du monde colonial, parmi lesquelles le vice-amiral Docteur, MM. Faik, directeur de l'Office de l'Algérie, Arlet, directeur de l'Office Equatorial, Nacivet, de l'Office du Maroc.

Plusieurs notabilités du commerce et de l'industrie, auxquelles s'étaient joints des représentants de la presse, assistaient à cette réception. En l'absence de M. Jacques Violet, Mme Jeanette-Violet, co-proprétaire de la maison, M. Jacques Chaptard, directeur général de la vente, M. Néron, directeur de la succursale et M. Paul Chatard, directeur des services de la propagande et de la publicité, accueillirent leurs invités, et en termes élevés rendirent hommage aux intrépides voyageurs.

M. de Logivière commenta un film impressionnant et souligna les difficultés sans nombre et les obstacles inouïs que sa sœur et lui eurent à surmonter au cours de cette longue et périlleuse randonnée.

En terminant cette intéressante projection, M. de Logivière tint à préciser le geste magnifique de MM. J. et S. Violet, souhaitant qu'il soit compris et suivi, pour assurer au commerce français de nombreux et précieux débouchés dans nos possessions d'outre-mer.

Pour la Publicité

dans

DÉTECTIVE

s'adresser à :

Mme H. DELLONG
1, rue Lord-Byron, 1

Tél. : Balzac 12-00



Vous ne serez plus

CHAUVES

avec

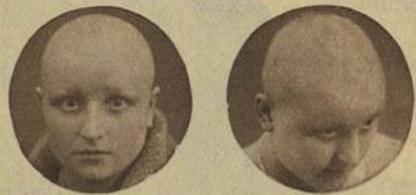
Capillogène

53, Bd Haussmann, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 40-34

Guérison rapide

de la Calvitie



Vous aurez tous de beaux cheveux

J'envoie "gratuit et franco" mon livre précieux de bienfait contre : chute, démangeaisons, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc... et activer repousse. Attestations admirables. Cela ne vous engage à rien, écrivez-moi : Sœur Haydée, des Bourdettes St-Agne, Route de Balma, TOULOUSE

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRIR

SANS DROGUES NI RÉGIME avec l'extrait de GANDHOUR vous pourrez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter. résultat visible dès le 8^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et ECHANTILLON GRATUIT Laborat. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.

POURQUOI VOUS PRIVER D'EAU CHAUDE



Alors qu'il vous est si facile de l'avoir instantanément grâce à CHOFLO.

Pour cela, aucune installation.

Vous branchez l'appareil à une prise de courant et adaptez son tuyau d'arrivée d'eau à votre robinet ; c'est tout !

CHOFLO BREVETE (modèle T) ne coûte que 187 fr. (mandat chèque-postal 2188-03) ou 192 fr. contre remboursement, port en sus. 116 bis, Champs-Élysées, Paris.

VOTRE POITRINE



trop petite, descendue ou trop grosse, sera en quelques jours, ronde, ferme et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Ecrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gratuitement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthéticiens. Discretion absolue. Mme EVA (laboratoire D 2) 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :

...grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci. (Mme L. à Clermont-Ferrand).

N'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de gosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mlle D. à Paris).

Mes seins très gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue. (Mme C. à Evreux).

...je regrette de ne pas avoir commencé plus tôt. (Mme L. à Thiéblemont).

"succès garanti"



L'AMOUR ET LA MAGIE. Très fort volume illustré : 25 fr. LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichet) : 18 fr. - TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science, des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr. - MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL (Dr Eynon). illustré : 14 fr. - L'ART D'AIMER (Dr Jaf) illustré : 14 fr. - AVANT, PENDANT, APRÈS (Dr Caufeynon). illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mt-poste adressé au COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

GRATUITEMENT nous expédions nos catalogues de livres intéressants susceptibles de satisfaire les plus difficiles. LIBRAIRIE CRITIQUE - 18, Rue Cels, Paris-Montparnasse

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

Sans purgatifs, sans calomel - Et vous bondirez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. GRAD à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1,75 Cartes 1.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE et LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Tem' défends

Certes, "le marchand de vigueur" a une concurrente sérieuse : la Beauté. Car il faudrait avoir bien mauvais goût pour hésiter entre cette jolie femme et un procédé d'escroc...

"Marchand de vigueur"

MAIS alors, si je comprends bien, Marcel, vous avez pris la succession de Grosmund, vous vendez de la « vigueur ».

Le coup était raté, et j'ai compris de suite à l'attitude de Marcel que j'avais trop brusqué le début.

— Non, monsieur, je ne travaille pas à la Grosmund. Je ne drogue pas, moi, « je fais dans le scientifique » et je vais vous le prouver.

Mais j'y songe, vous ne connaissez peut-être pas Grosmund que les initiés de Montmartre, peu familiarisés avec la langue allemande, mais experts dans l'art d'en arrondir la prononciation, avaient surnommé « Grosse Moutte », pendant les quelques mois où ce dernier réussit à tenir le pavé de Paris. Se disant professeur dans une université étrangère, directeur technique pour la fabrication de produits pharmaceutiques, il était tombé un beau soir dans une maison de rendez-vous des mieux achalandées, où, après la réception d'usage, il avait fait demander la patronne.

— Chère madame, je suis le professeur Grosmund, de l'université de... et je trouve navrant que dans votre si beau pays, empreint de tant de grâces et de délicatesses, votre clientèle semble atteinte de tristesse infinie. On entend toujours les mêmes plaisanteries forcées, sans jamais apercevoir un client disparaître pour « consommer » les superbes beautés que vous leur offrez. A quoi cela tient-il ?

— Hélas ! monsieur le professeur, je suis de votre avis, mais que faire ?

— Madame, répondit Grosmund, il faut suivre le progrès et opérer comme dans les autres pays, et ce ne sera plus dans votre établissement qu'un va et vient impressionnant, sans aucun danger pour votre clientèle.



Il expliqua alors les qualités de son produit, vendu par boîtes de cinquante petites ampoules. Ce produit devait être versé dans n'importe quel breuvage choisi par le client. Il ne laissait aucun goût, ni aucune trace. L'effet devait être immédiat et durable.

Ces explications avaient fait une très grosse impression sur la patronne de l'établissement, qui jetait un regard sur sa clientèle, laquelle, ce soir-là, paraissait encore plus réfrigérée qu'à l'ordinaire. Cependant, les ampoules lui inspiraient une certaine crainte. Grosmund s'en aperçut.

— Du reste, lui souffla-t-il, vous n'êtes pas la première maison qui emploierait mon produit, ce qui explique certains succès de maisons concurrentes, dont je ne puis dire le nom. Si vous le voulez, nous allons faire une expérience de suite et, comme garantie, je resterai dans votre établissement jusqu'au départ des clients que

nous allons choisir ; comme cela vous aurez toute tranquillité quant à la nature inoffensive de mon produit.

La partie était gagnée. La patronne choisit une table de quatre clients habituels, ne « consommant » plus depuis longtemps et dont l'âge certain offrirait encore une preuve de plus de l'efficacité du produit. Grosmund, tel un démonstrateur de foire, prépara dans une pièce voisine ses ampoules, dont le contenu fut versé dans le breuvage des quatre clients choisis comme « cobayes ».

Je vous laisse deviner avec quelle angoisse la patronne guettait la réaction, pendant que le « professeur », le plus tranquillement du monde, avait repris sa place dans le grand salon.

Le résultat fut éclatant, ces clients ne s'étaient depuis longtemps trouvés à pareille fête. Ils voulurent en profiter aussitôt dans la crainte d'un « retour de manivelle » et c'est avec une joie non dissimulée que la patronne constatait le départ de ses clients pour les étages supérieurs. Les pensionnaires elles-mêmes, qui, certes, en avaient vu d'autres, n'en revenaient pas.

— Ce n'est plus du désir, disait l'une d'elles, c'est de la course au trot.

Grosmund, dont la réputation s'était accrue un peu trop rapidement, devint le marchand clandestin de vigueur pour les deux sexes. Seulement, ses produits avaient le grave inconvénient de ne produire qu'une seule fois, sur le même individu, et pendant quelques jours le résultat recherché. Après ? Eh bien, après, le client était frappé, outre les petits désagréments d'usage, d'impuissance totale et de stérilité. La brigade mondaine avait été alertée et fait examiner ce produit qui fut reconnu nocif.

Grosmund pendant ce temps avait trouvé un autre produit qui, celui-là, devait guérir l'impuissance, la stérilité. En somme, tout ce que le précédent produit avait occasionné. Seulement, ce célèbre professeur ne put donner de l'expansion à son œuvre bienfaitrice, car il fut arrêté pour ces faits alors qu'il se trouvait dans un asile de nuit, et condamné à trois mois de prison, avant qu'il puisse reprendre ses chères études et faire bénéficier son pays de ses découvertes.



Voilà pourquoi Marcel, travaillant dans « le scientifique », ne voulait pas être comparé au marchand de drogues.

— Suivez-moi bien, dit-il, le procédé qui a servi à la confection de notre appareil a été découvert par le célèbre professeur de sexologie de l'université de... Je ne me souviens pas de la ville, mais je suis sûr que c'est en Amérique.

— C'est déjà une garantie, fis-je à Marcel, ne voulant pas le vexer une seconde fois.

— Cela s'appelle « l'Amuspiaf », c'est un petit appareil en caoutchouc, formant anneau et comportant une



valve que l'on gonfle à l'aide d'une poire semblable à celle d'un vaporisateur. Cet appareil, mis en bonne place, provoque un durcissement du membre qu'il comprime. Il n'y a plus qu'à dévisser ensuite la petite pompe et le tout est prêt à fonctionner.

Marcel sortit alors de sa serviette un prospectus impressionnant dans lequel, avec gravures à l'appui, on expliquait les bienfaits de cette découverte, la meilleure façon d'adapter l'appareil, les attestations des personnes des deux sexes pour lesquelles « l'Amuspiaf » avait reculé l'âge de la vieillesse. C'était émouvant. Il y avait même un petit centimètre en papier comportant cinq tailles, destiné à indiquer la circonférence de l'arme au repos. En somme rien n'était oublié, pas même le prix : deux cent vingt-cinq francs.

— Mais, dites donc, Marcel, cela m'a l'air conséquent, votre maison ? Je vois sur la lettre qu'elle ne peut livrer tout de suite étant surchargée de commandes.

— Je vous crois, c'est une très grosse affaire, nous sommes brevetés

dans tous pays, car il y a la concurrence, fit-il en sortant enfin l'appareil de sa serviette.

Ce fut une révélation, je connaissais cet appareil ou une contrefaçon, comme vous voudrez. C'était celui qui avait ridiculisé le père Laclige, vieux Solognot, qui avait voulu prolonger lui aussi sa jeunesse, et qui profitant d'un jour de marché et de l'absence du mari, s'était rendu, appareil fixé, en tenue de combat, chez sa maîtresse. Tout se serait bien passé, comme à l'ordinaire, si Laclige avait pu retrouver, après, sa petite poire servant de pompe avec laquelle il dévissait la valve. Mais celle-ci était perdue, l'anneau restait gonflé. Il dut avoir recours au pharmacien pour sectionner cet anneau, en raison même de l'endroit où il se trouvait placé.

Le pharmacien fut discret, enfin disons qu'il fut relativement discret. Mais le petit gosse de quatre ans de la maîtresse du père Laclige qui, vous l'avez deviné, avait dérobé inconsciemment dans la poche du veston de ce dernier la petite pompe, s'efforçait, avec des gamins du voisinage, de tirer des sons de cette pompe en soufflant dedans.

— Qu'as-tu à la bouche ? demanda le père en revenant du marché.

— C'est la tutute au père Laclige, répondit en pleurnichant le pauvre gosse, à qui l'on dérobaient son nouveau jouet.

L'ARGUS DE LA PEGRE.

SAIN • PARFAIT
TONIQUE

BYRRRH VIN NATUREL

APÉRITIF
DES FAMILLES

Triomphe des Vins Généreux

ADMINISTRATION — RÉDACTION
ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois

France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

MORALE EN ACTION



A la suite des déprédations commises contre la Préfecture de Rennes, des poursuites ont été engagées contre M. Debeauvais (ci-dessus) directeur du "Breiz Atao".

NOTRE VOIX

LE DIVORCE DES FOUS

Il nous faut revenir sur ce problème douloureux et dont la chronique des faits divers nous montre, hélas ! qu'il n'a jamais été plus actuel.

Les statistiques, qui, pour une fois, ne mentent pas, établissent la recrudescence de la folie ; jamais, les asiles et les maisons de santé (celles-là réservées à la clientèle des déments fortunés) n'ont reçu autant d'hôtes. L'inquiétude de notre temps, le trouble qui règne dans le monde ont agi sur les cerveaux trop sensibles.

Et c'est précisément pourquoi la question du divorce des fous présente un intérêt certain.

Une dépêche de Londres, publiée mercredi dernier, nous apprendait que le 24 mai 1938, pour la première fois en Angleterre, en vertu d'une loi récente, avait été prononcé un divorce pour cause d'aliénation mentale incurable d'un des époux.

Le mari, âgé de 85 ans, a obtenu le divorce ; sa femme était devenue folle en 1904 et internée depuis cette date ; elle a 84 ans.

Cette première application à l'étranger d'une loi que nous réclamons pour la France montre bien la nécessité de la réforme. Que des époux plus qu'octogénaires soient séparés de par la loi, avant que de l'être par la mort qui ne saurait tarder, on conviendra qu'il en était bien temps, mais cela prêterait à sourire ! Tandis que lorsqu'il s'agit d'être encore jeunes, dans le foyer de qui est survenu l'affreux malheur d'une démence inguérissable, le divorce est une nécessité.

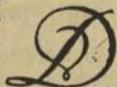
Sans doute, tout, en ce domaine, est subordonné à l'avis des médecins. Il ne saurait être admis, sans un contrôle médical des plus sérieux, sous l'autorité des magistrats et sans un délai d'épreuve, de prononcer le divorce. Il est des cas de folie qui ont été guéris, des aliénés dont le mal avait une cause temporaire et qui ont recouvré la raison.

Pour ceux-là, bien entendu, la rupture du lien conjugal ne peut être envisagée, car ce sont des malades et, comme tels, ils méritent de la part de leur conjoint une aide, des soins.

Une proposition de loi fut déposée, en ce sens, il y a quelques années, sur le bureau de la Chambre ; elle dort dans les cartons. Il faut l'extraire de son casier poussiéreux.

L'exemple de l'Angleterre, qui a cependant le respect des traditions et le culte des nobles sentiments, doit être médité par le législateur français.

Il faut voter la loi qui permettra à des foyers morts de revivre.



Le feu, arme des lâches



Aimé Bonnet, garçon de ferme à Vaulnavoy, près de Grenoble, incendie la ferme de son patron, M. Hudry, dont il ne reste que des murs calcinés. Aimé Bonnet a avoué avoir allumé deux autres incendies dans la région.



LE POMPIER - SAUVEUR

UN de ces hôtels, du quartier des Halles, que la police connaît comme un repaire d'entôleuses, faisait précisément l'objet d'une surveillance toute spéciale, lorsqu'en janvier dernier, un commerçant strasbourgeois, venu à Paris pour ses affaires, y fut entraîné par une « connaissance », qui l'avait « levé » boulevard Sébastopol.

Le commerçant avait 63 ans, et, ce qui ne gêne rien, 30.000 francs dans son portefeuille.

Dans les parages immédiats croisaient deux inspecteurs, qui montaient la garde.

Le vieux et la fille entrèrent et les inspecteurs continuèrent à faire les cent pas sur le trottoir.

Un quart d'heure environ plus tard, la fenêtre s'ou-

vrit : le vieux apparut, en chemise ; il faisait de grands gestes, mais on ne pouvait entendre ses paroles.

Premier acte du drame. Les policiers, qui n'étaient vraiment pas très curieux, n'eurent pas l'idée d'aller faire un tour à l'intérieur de la maison.

« ...Ça s'arrangera... » pensèrent-ils. « Querelle après l'amour, discussion de comptes »...

Côte à côte, ils cheminaient sur le trottoir, lorsque la fenêtre s'ouvrit à nouveau. Sur le trottoir, en sens inverse, arrivait un pompier.

Le vieux put crier seulement : « Pompier, pompier, police ! »

Le pompier, n'écoutant que son courage, franchit le seuil ; les deux inspecteurs, enfin, intervinrent eux aussi et suivirent le pompier.

On trouva le vieux monsieur qui gémissait : « On m'a volé mes 30.000 francs. »

Naturellement, la fille qui l'avait racolé n'était plus là. La patronne prenait de grands airs étonnés.

Le strasbourgeois fit aux policiers — et au pompier — le récit de son infortune. Après « la séance », comme il dit, il s'était aperçu du vol. Et il commençait à pousser des cris. La femme l'avait alors calmé : « Ten fais pas. On va te le rendre... »

Alors, apaisé par les promesses rassurantes de la fille, il reçut la visite de la patronne de l'hôtel, qui, avec hauteur, lui aurait tendu 10 billets de mille francs.

« Voilà 10 billets, c'est assez bon pour toi ! »

La patronne, entendant ce récit, protesta vigoureusement. La police embarqua tout le monde et l'épilogue de cette histoire confuse se déroulait, la semaine dernière, devant la 14^e chambre correctionnelle.

La patronne et la fille (retrouvée peu après « l'incident » par les inspecteurs) niaient.

Mais le principal témoin manquait. Le « vieux », invoquant une appendicite chronique, s'était excusé.

La patronne de l'hôtel, à l'appui de sa thèse, invoquait la couleur de son système pileux.

« ...Le plaignant, dit-elle, prétend que je suis châtain clair ; or, regardez, monsieur le président, je suis brune... »

LE PRÉSIDENT (sceptique). — En effet, mais vous êtes allée chez le coiffeur, le lendemain du vol...

En l'absence du commerçant strasbourgeois, le tribunal ne peut se faire une opinion. Il décide d'obliger le vieux monsieur à venir témoigner.

DES HOMMES

PETITES CAUSES

LES DEUX CLOCHARDS

L'AUDIENCE a commencé, chose de bonne augure, sur une note gaie — l'affaire Lagneau. Ce délinquant, au nom pastoral, a dérobé, oh! ironie des choses! une pièce de veau roulée, à l'étal d'un boucher. Dans sa fuite, il s'est, lui-même, étalé, ce qui a rendu facile son arrestation et, partant, sa condamnation.

Deux clochards, aux trognes truculentes, splendides sous les horipeaux, lui succèdent. Lui a 28 ans, une barbe de sapeur, que domine une très distinguée calvitie, une belle jaquette bordée, mais point de chemise. Elle, de beaucoup son aînée, puis-que âgée d'un demi-siècle, mais encore souple et vive sous ses jupons aux mille plis, aux formes de crinoline, à l'œil noir, les cheveux aussi, avec quelques accroche-cœur, dont je saisis mal l'opportunité.

Ils vivent ensemble, associés de fait pour leur commerce, celui des vieux chiffons, métier hasardeux et fertile en incidents, le chiffonnier étant souvent lui-même chiffonné.

LE PRÉSIDENT (aux deux prévenus). — Vous étiez ivres l'un et l'autre, le jour de votre arrestation ?

LUI (gaiement). — Pensez-vous, mon bon juge ? A une heure du matin ! Alors, le soir, qu'est-ce qu'on aurait eu comme pression ! (Rires.)

Contrairement à mon attente, le président ne relève pas le propos. Sans doute pense-t-il avoir mieux à faire. J'écoute l'exposé qu'il donne des faits reprochés aux prévenus avec la même attention que ces derniers, à croire qu'ils entendent parler de l'affaire pour la première fois de leur vie ou qu'ils tombent de quelque astré lointain.

Titine, l'illégale compagne de Bébert, est bien la folle du ménage. C'est elle qui, la première, a causé du scandale chez M. Leroux, honorable débitant de boissons, aux Halles.

Dès leur apparition dans le bistrot, le gérant a barré la route au couple, d'une voix impérieuse. « Vous passerez ! On ferme ! » Alors la femme, d'une voix de harpie, a commencé ses hurlements : « En v'là des magnés ! Quel frère ! Alors, parce qu'on n'est pas fringués comme des princes, faut faire ceinture ! » et que sais-je encore.

— Nous sommes ici, nous y resterons ! a conclu Bébert, en occupant d'autorité le comptoir, tandis que,

d'un téléphone discret, le patron demandait Police-secours.

A l'arrivée des agents, ce fut une nouvelle alerte. Nos deux indésirables consommateurs opposèrent de la résistance aux représentants de l'ordre, sautant et ruant comme poulains en prairie. Maintenant, les voilà bien sages dans la maison des juges.

Le gérant du débit, M. Leroux, dépose. Comme il fallait s'y attendre, il est du plus beau brun.

M. LEROUX. — Lorsque j'ai vu arriver ces clients, j'ai compris tout de suite qu'ils étaient pris de boisson, alors j'ai pris les devants...

LE PRÉSIDENT. — En leur bottant le derrière, comme il est dit dans l'enquête. (Rires.)

LE GÉRANT. — J'ai simplement fait le geste, car la femme hurlait : « Ne me touchez pas, je suis enceinte ! »

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Vous étiez en état de grossesse ? Alors, où est l'enfant ?

ELLE (geste vague). — J'sais point moué ! P't'être ben que j'm'suis trompée ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Voyons, avez-vous oui ou non un enfant ?

ELLE. — Oui, même qu'il va sur ses treize ans.

LE PRÉSIDENT. — Alors, ce n'est pas sûrement celui-là. (Rires.) Ce jour-là vous aviez bu. Vous avez dû voir double. (Hilarité.) — (A Bébert). Et vous, qu'avez-vous à dire ?

LUI. — Foi de Bébert, je ne me souviens plus de rien. J'sais même pas si j'étais là (sic) !

LE PRÉSIDENT. — De ce côté-là, je peux entièrement vous rassurer. Vous étiez bien présent, et c'est d'autant plus regrettable qu'interdit de séjour Paris vous est défendu.

LUI (avec aplomb). — J'avais droit. J'ai un sourcil du ministre !

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire un sursis.

LUI. — Oui ! Un sourcil. (Rires.)

Cet avantage, d'ailleurs discuté par le président, est sans doute insuffisant pour que les prévenus aient, aussi, l'oreille du tribunal. Bébert et Titine écotent chacun d'un mois de prison, un mois de repos avec le confort moderne, auquel d'ailleurs, je m'empresse de le reconnaître, ils n'aspiraient nullement et qu'ils apprécieraient, sans nul doute, très mal.

DANS LES BOIS DE VERRIÈRES

CELA se passait au début d'avril dernier, dans les bois de Verrières. Les deux coupables étaient appelés, l'autre jour, à répondre de leur délit devant la dix-septième chambre correctionnelle, une des plus récentes et, peut-être à cause de sa jeunesse, spécialisée surtout dans l'examen des procès où l'amour a passé les limites permises.

C'était précisément pour avoir passé les limites que la morale a déterminées avec rigueur que l'homme — un chauffeur de taxi, d'une trentaine d'années — et la femme — une blonde hétaïre — comparaissaient en correctionnelle.

Le greffier, très pudibond, qui siège à la dix-septième chambre, n'aime pas que s'étalent, dans une audience cependant publique (... « monsieur le greffier, vous tournez la loi !), les stupres d'une humanité défaillante. De lui-même, il invite sur un ton de commandement les prévenus à s'approcher du bureau du tribunal, afin de raconter, sur un ton de confidences, leurs fautes.

« ...Je reconnais », dit la femme, d'un ton à la fois bourru et automatique, comme s'il s'agissait d'une formalité inévitable.

L'homme était plus réticent, non sur la chose elle-même (il « reconnaissait », lui aussi), mais sur la réalité de l'outrage public à la pudeur.

LE CHAUFFEUR DE TAXI. — Le garde n'a pas pu voir...

LE PRÉSIDENT DE CLAVEL, avec un bon rire. — Cependant, il a vu et il a narré...

Ce procès-verbal du garde-chasse était, en effet, un document d'une accablante précision.

LE PRÉSIDENT, à la femme. — Vous étiez agenouillée ?

Rien ne peut rendre la façon doucereuse avec laquelle l'interrogation fut posée.

La scène que jouait le couple dans les bois de Verrières était décrite dans le procès-verbal avec des détails d'un réalisme définitif.

LE PRÉSIDENT, hochant la tête. — Eh oui, le garde vous a vus et bien vus, tous les deux.

LE CHAUFFEUR DE TAXI. — Cependant, on était dans un fourré, très touffu.

LE PRÉSIDENT, feignant un intérêt amical. — Vous ne deviez pas être à l'aise. (Rires.)

LE CHAUFFEUR DE TAXI. — Pour dire que le garde a vu, c'est qu'il y a mis de la bonne volonté...

LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous ne pouvez nier. Quant à vous (il se tourna vers la femme), vous êtes une habituée de ces bois. Déjà, le 15 février 1936, vous avez été condamnée pour outrage public à la pudeur, dans des circonstances absolument semblables à celle-ci. Vous êtes récidiviste.

Aucun avocat n'assiste les inculpés. L'homme s'en tire avec 100 francs d'amende avec sursis, la femme écote huit jours de prison ferme.

Ils repartent ensemble : et certainement, dans une chambre d'hôtel proche du Palais, ils vont échanger leurs impressions.

L'émeraude de la vieille dame



Mme Franken, accusée d'avoir dérobé à Mme de Merschoff une émeraude que négocia son fiancé Le Mallier (à g.), étale une toilette tapageuse. Avec quel ensemble les inculpés étrangers à l'affaire se dérobent devant l'objectif !



Thiot, mari brutal et paresseux, qui tua de 3 coups de fusil sa femme, une jolie Martiniquaise, a comparu devant les assises de la Seine. Il fera 7 ans de travaux forcés.

COURRIER JURIDIQUE

B., Philippeville. — Si vous avez une plainte à porter pour abus de confiance à propos des malversations qui auraient été commises dans une association, il serait prudent de déposer la plainte contre X... et le juge d'instruction déterminerait le coupable.

Les frais d'expertise doivent être avancés par le plaignant, s'il y a eu plainte avec constitution de partie civile.

Le juge d'instruction ne peut pas siéger à l'audience dans l'affaire qu'il a instruite. L'inculpé a toujours le droit de demander une contre-expertise, mais le tribunal est libre de l'ordonner ou de la refuser.

Vive le soleil. — Il faudrait connaître les termes exacts de votre bail pour pouvoir vous répondre utilement.

A première vue, il semble que le nouveau propriétaire, qui a fait construire sur le terrain voisin de l'immeuble dont vous êtes locataire un hôtel, vous cause une concurrence déloyale, mais encore faudrait-il que votre bail, avec le précédent propriétaire du terrain, eût porté une clause interdisant l'exercice d'un fonds de commerce semblable au vôtre.

Envoyez-nous des précisions complémentaires.

O... Belle-Ile. — Déposez une plainte contre inconnu, au procureur de la République, en indiquant toutefois que vous soupçonnez telle personne d'être l'auteur de la lettre et joignez à la plainte le spécimen d'écriture de comparaison que vous possédez. Avec de pareils éléments, vous devez réussir.

Etant donné que souvent les parquets ne poursuivent pas ce genre d'affaires d'office, nous vous conseillons de vous constituer partie civile. Vous pourrez ainsi surveiller la marche de l'instruction et aboutir à des résultats plus satisfaisants.

Mme P..., Puteaux. — Votre situation est assurément dramatique et, d'après votre lettre, nous pensons qu'il y aurait intérêt, tant pour votre sécurité que pour celle de vos enfants, à ce que vous vous sépariez de votre mari.

Allez trouver le substitut du tribunal pour enfants, 36, quai des Orfèvres ; exposez votre cas et il y sera remédié.

Il est d'ailleurs probable qu'à la suite des violences qu'a exercées sur sa fille votre mari, un procès sera intenté.

Agissez vite ; il vaut mieux prévenir un malheur que le subir.

Margeor 38. — Pour pouvoir répondre à votre question, il nous faudrait connaître le prix du loyer de votre logement avant la guerre. Vous pouvez avoir ce renseignement en vous adressant au greffe de la justice de paix de votre domicile.

S'il s'agit de remettre en état l'appartement vous n'avez pas besoin de l'autorisation du propriétaire : les travaux de propreté qui ne constituent pas des « grosses réparations » peuvent être librement effectués.

La Mort du CHEM



M. Le Rol connaissait bien Pierre Even. « C'était un brave homme, nous dit-il. Il n'avait pas d'ennemi et n'était pas batailleur. »

LORIENT
(De nos envoyés spéciaux.)

L'HOMME but un dernier coup de cidre : d'un revers de main, il essuya ses moustaches, qu'il avait longues, se coiffa de sa vieille casquette qui portait, brodées en rouge, les lettres O. E., prit sa solide canne de cornouiller et dit à sa femme : « Je serai de retour vers 11 heures. Il en était sept, en ce matin du 12 juillet 1936, quand Pierre Even, poseur à la compagnie de l'Ouest-Etat, habitant la petite maisonnette gardant le passage à niveau numéro 454, sur la ligne Vannes-Lorient, quitta son domicile. C'était un dimanche. Toute l'équipe se reposait. Lui seul était de grand service, c'est-à-dire qu'il allait, dans son secteur, faire la visite d'inspection journalière. Le ballast craqua sous ses gros souliers ferrés, mais pas longtemps. Tel un funambule, il prit le chemin le plus difficile pour un piéton, pas pour lui. Il monta sur le rail luisant qui, à perte de vue, devant, lançait sa flèche d'argent. On n'entendit bientôt plus que le crissement des clous sur l'acier et le tapotement de la canne sur les cailloux, qui allaient en diminuant. Sa femme alla donner à manger aux poules, les cinq enfants du couple s'amusant dans un coin. La vie monotone de la voie continuait... Pierre Even s'arrêtait parfois. Il examinait les traverses qui unissent les rails-entre eux, pas toutes, bien sûr, mais celles signalées par son chef, les douteuses, celles qu'on allait changer prochainement. « Fais attention aux « danseuses » du kilomètre 403. » En langage de métier, on désigne ainsi les traverses qui tressautent au passage des trains. De sa canne ferrée,

M. Bruzac, un moment soupçonné, nous montre l'endroit où il pense que la machine a heurté Even. Au-dessous, Mme Le Rol qui vit le cheminot se reposer sous un pommier



il piquait dans le bois ridé comme un visage de centenaire, non pour éprouver la solidité du chêne, mais par distraction, par contentement aussi. Le tronçon de voie dont il assurait la sécurité, avec ses robustes compagnons cheminots, équipe de sept ou huit hommes que dirigeait un brigadier était sa fierté. Les trains pouvaient passer en toute quiétude. Si par malheur l'accident survenait un jour, ce ne serait pas de leur faute. Un lapin déboula à toute allure, presque sous ses pieds, à hauteur du sémaphore. La figure d'Even se détendit, quelques secondes. Un sourire égaya sa face boucanée par le soleil, le vent du large, la vie au grand air. « Mon gaillard, murmura-t-il, si raraus avait été là, tu n'y coupais pas. » Il pensa à son bon chien fidèle, qu'il n'avait pas voulu emmener. Un coup de sifflet encore lointain frappa son oreille avertie. Tiens, voilà le 3405 qui s'amène. Il quitta sa route d'acier pour le petit chemin de ronde parallèle à la voie.

Le tch-tch-tch rapide, haletant de la locomotive s'accrochait, grandit, s'enfla jusqu'à devenir tintamarre, et le convoi passa, claquant de son souffle puissant le spectateur, faisant voltiger des papiers dans l'air chaud, rendant l'aiguille proche folle, semblant ravager tout sur son passage.

Le poseur arrivait maintenant à la hauteur de la station Landaul-Mendon, à 2 kilomètres de chez lui. « — Ça va-t-il comm' t' veux, le Pierre ? lui dit un ami. »

— Mais oui, d'autant mieux que je me repose cet après-midi. »



Il continua sa ronde. Le soleil commençait à s'imposer durement. Des gouttes de sueur coulaient doucement de ses tempes et venaient se perdre dans sa barbe mal rasée. Sa canne s'abattait parfois sur une mauvaise herbe qui réussissait à sortir du ballast pourtant bien ratissé. « Cette saloperie, ça se faufile partout. » Il vérifia, en passant, la lampe du disque vert et rouge, et le toit de sa maisonnette se précisa. Il songea à la bonne soupe, au repas dominical, modeste, certes, mais sortant de l'ordinaire aujourd'hui. Sa bourgeoise avait tué, le matin même, « ce sacré cochon de coq qui cochaït toutes les poules », et mis le cidre au frais. Festin de Balthazar en perspective. Et ç'en fut un, pour lui, réellement.

Un soir de bombe

Vers 16 heures, une voix appela : « T'es là, le Pierre ? » « Oui, oui, rentre, mon vieux Simon. » Celui-ci avait été nommé sous-chef d'équipe. Il changeait de secteur et venait dire au revoir à son copain : « On va pas se quitter comme ça, sans boire un coup ». « Bien sûr que non. » Even alla détacher son chien qui, de ses yeux implorants, le suppliait depuis un moment et les deux hommes partirent, suivis du « corniaud ». Près de la gare de Landaul-Mendon, ils s'arrêtèrent dans une petite auberge tenue par Marcel Le Mentec. D'autres amis y étaient déjà, d'autres vinrent après leur arrivée. Simon se

retira de bonne heure, laissant ses compagnons festoyer. Les bolées succédaient aux bolées. Le 14 juillet approchait. C'était déjà l'atmosphère de la Fête nationale. L'accordéon, prévu pour ces réjouissances, étira ses sons plaintifs et entraînants à la fois. Les hommes invitèrent les femmes présentes : « Eh ! Marie, on la fait celle-là ? » Et on la faisait, cette polka ou cette valse archaïque, mais demandant de la souplesse et de l'agilité.

Ça commençait à donner « dur de la bande » dans le débit. Le cidre blond, aux tons chauds et dorés, coulait en abondance dans ces gosiers de Celtes. L'heure du repas du soir était passée depuis longtemps. Qu'importe, la bombance continuait. Even était fin schluss, ainsi que son camarade Louis Bruzac, poseur comme lui, et Joachim le Dorz, journaliste, qui avait travaillé avec eux comme auxiliaire à la réfection des voies.

Il y eut une petite discussion à propos d'exploits de chasse, mais sans importance et qui s'apaisa rapidement. Vers 22 h. 45, les buveurs sortirent du débit et chacun s'en fut chez soi (du moins le croyait-on).

Vers minuit, le chien Faraud revint tout seul à la maison garde-barrière 454. Mme Even pensa qu'il précédait de peu son maître et fit chauffer le repas. Puis, elle s'étonna un peu, mais pas outre mesure. Elle se dit que, vu l'heure tardive, son homme avait dû coucher chez son ami Simon et renvoyait la bête intelligente pour l'avertir.

Elle la rattacha à sa niche, lui donna sa pâtée et se coucha...

Près du rail..

A 50 mètres du débit Le Mentec, à gauche de la route, se trouve le passage à niveau n° 453 ; à droite, à dix mètres, la petite maison qui sert de gare. Le chef de station (une femme, à cette époque), couche dans la maisonnette qui porte en gros chiffres peints couleur saumon : « 453 ». Ce matin du 13 juillet vers 4 heures, elle entendit de gros coups frappés à sa porte. Encore ensommeillée, elle se leva : « Madame, madame, il y a un cadavre, là ! » Là, c'était devant sa fenêtre, à deux mètres à peine et à 50 centimètres du rail, le corps de Pierre Even. Il portait

une grosse blessure au crâne et une autre au bras. Dans les quelques maisons environnantes, on sut vite la mauvaise nouvelle. On vint rapidement. On avait vu Pierre Even la veille, un peu « bu », disaient les uns, beaucoup, disaient les autres. Il avait dû se faire culbuter par un train, alors qu'il se préparait à rentrer chez lui. Les gendarmes, alertés, firent leur enquête. Pas de doute pour eux, le poseur avait été heurté par un convoi. Le médecin donna le permis d'inhumer. Au cimetière de Gestel, petit village aux confins de l'arrondissement de Lorient, dont il était originaire, Pierre Even fut conduit par les siens et par ses amis. Une veuve, cinq petits orphelins, suivaient le char funèbre, encadrés par les compagnons de travail du défunt, mort en somme, au champ d'honneur, sur sa voie, sur son ballast, près de son œuvre et de sa vie.

Deux ans après...

Le commissaire Yves Le Gall, de la treizième brigade mobile de Rennes, est perplexe. Il examine un dossier encore léger par le papier qu'il renferme, mais qui semble lourd de renseignements précis. Ainsi donc, ce poseur de la Compagnie O.-E., Pierre Even aurait été tué. Meurtre, agression, rixe tragique, il ne sait. L'accident, dont on avait gratifié le pauvre mort, n'aurait été qu'une mise en scène... Une débitante, Mme Lorec, aurait entendu des gens, dans la nuit, dire « On va le porter sur la voie. » Mieux,

EMINOT BRETON

même, elle aurait reconnu deux camarades du mort, Louis Bruzac et Joachim Le Dorz, accompagnés d'un troisième personnage, cheminant près de sa maison. C'est eux qui prononçaient, d'ailleurs, les terribles paroles qui pouvaient les envoyer au bagne ou à l'échafaud... C'était grave. D'autres tuyaux, racontant de village peut-être, mais on ne sait jamais, donnaient, à cette accusation implacable, quelque aspect de véracité.

Le commissaire Le Gall transmet le dossier à M. René Maurice, le distingué procureur de la République de Lorient, qui l'examina avec son actif juge d'instruction, M. Jacobsen. Il leur parut assez édifiant pour ordonner l'exhumation du corps de Pierre Even. L'autopsie fut faite le 19 mai dernier, par le docteur Corso, médecin légiste. Le praticien fut formel : le poseur avait été frappé d'un coup de couteau au bras droit, ensuite assommé d'un violent coup au crâne, porté à l'aide d'un marteau ou d'une lourde clef d'acier qui sert aux poseurs à serrer les tirefonds dans les traverses.

On interrogea alors ceux qui avaient été vus les derniers en compagnie du malheureux Even, c'est-à-dire Bruzac et Le Dorz.

Après deux ans, la mort tragique de leur camarade constituant probablement un point de repère solide, ils se souvinrent fort bien de leurs faits et gestes en cette nuit du 12 au 13 juillet. Ils avaient quitté Even vers 23 heures, un quart d'heure plus tôt ou plus tard et étaient rentrés chacun chez soi. Leurs proches le certifiaient. Une voisine du passage à niveau, Mme Le Rol, avait vu, sous un pommier, le soir, vers cette heure-là, à peu près, Even, qui avait l'air de se reposer : « Qu'est-ce que tu fais là, Pierre ? » « Je me repose un peu avant de rentrer. » Elle avait été se coucher, sans plus s'inquiéter, pour sûr, du dormeur qui avait l'air simplement de cuver un cidre abondamment entonné. Les enquêteurs gardèrent longtemps Bruzac et Le Dorz, les mirent tour à tour sur le « gril », et furent forcés de les relâcher, leur alibi semblant ne faire aucun doute.

minés puisqu'elle est d'une myopie de taupe, affirme le premier. Il s'indigne à la pensée que sa mère aurait pu, pour d'aussi puérils motifs, accuser le brave homme qu'est Bruzac.

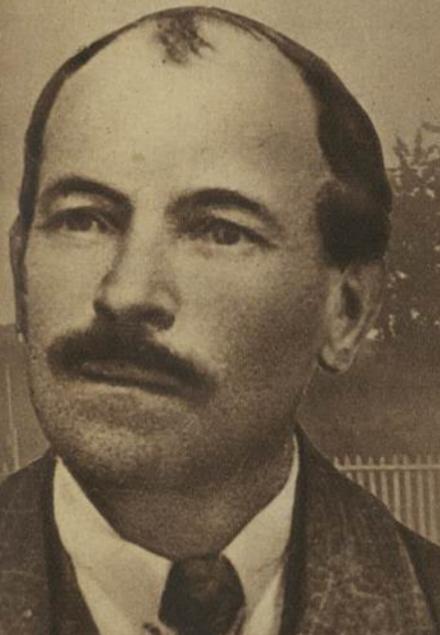
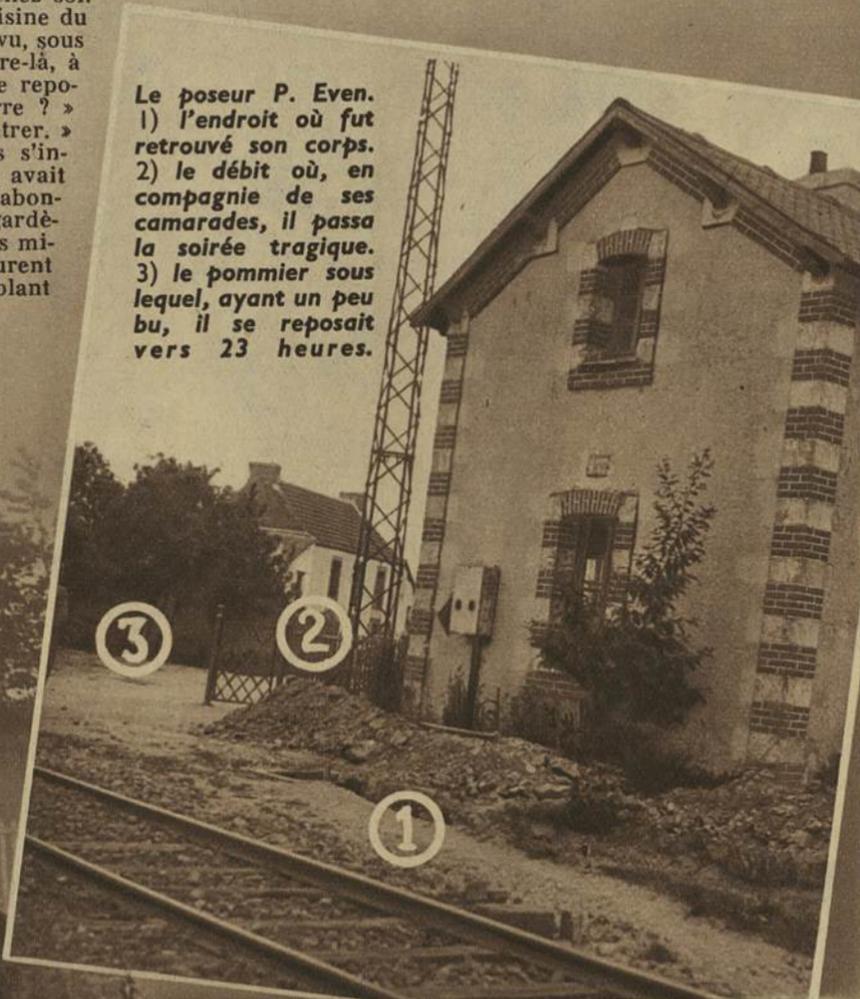
Mme Even, depuis son veuvage, a quitté sa barrière pour aller près de son défunt mari. En effet, elle occupe maintenant le passage à niveau de la station de Gestel.

« — Je ne me suis pas trop inquiétée quand je ne l'ai pas vu rentrer. Cependant, le matin, en ouvrant, vers 6 heures, les barrières à un automobiliste, je l'ai entendu dire : « On a trouvé un mort près de la gare, c'est un employé de la compagnie. » Mon sang n'a fait qu'un tour. J'ai pensé tout de suite, c'est mon Pierre. Mon pressentiment ne m'avait pas trompé. La Compagnie a été très bonne pour moi, elle m'a nommée ici. Je peux aller facilement au cimetière.

Pour le crime

Qui dévoilera le mystère de cette nuit chaude et tragique de juillet 1936 ? On a vu Even à 23 heures se reposant sous un arbre, et à quatre heures, on l'a découvert mort, à 60 centimètres des rails, sur la voie montante. Or, aucun train n'est passé, pendant ce laps de temps, sur cette voie. Seule, une machine isolée à franchi la gare, mais sur la voie descendante. On sait qu'une personne, heurtée violemment par un train, si elle n'est pas complètement déchiquetée, a

Le poseur P. Even.
1) l'endroit où fut retrouvé son corps.
2) le débit où, en compagnie de ses camarades, il passa la soirée tragique.
3) le pommier sous lequel, ayant un peu bu, il se reposait vers 23 heures.



La haine au village

Nous trouvons Louis Bruzac en gare d'Auray, devant le dépôt des machines.

— J'étais « bu », oui, comme mes copains, mais nous nous sommes quittés vers 11 heures. Et ma tête sous l'échafaud ne me ferait pas dire autre chose.

Il pleure, ce grand gaillard aux yeux bleus et doux, et c'est infiniment touchant, ces grosses larmes qui ravinent sa face rendue noire par la fumée et le charbon. « Even ! nous étions copains depuis toujours. On s'aimait bien. Quand il allait à la chasse (c'était le meilleur chasseur du pays), il me donnait toujours un lapin ou un perdreau. Et je serais allé me battre avec lui ? Non, non, même saouls, nous ne l'aurions jamais fait. Je suis innocent, je pense que ces messieurs, là-bas, à Lorient, l'auront reconnu. C'est terrible ! ma mère n'ose plus sortir, ma femme se terre dans sa petite maisonnette, déjà si isolée !... »

— Mais Mme Lorec vous aurait vu, la nuit, très tard, en compagnie de Le Dorz...

— Parlons-en de celle-là. Elle m'en veut parce que je ne l'ai pas invitée au baptême de mon enfant. Faut-il être méchant, pour une histoire semblable, de mettre l'honneur et la liberté d'un homme en jeu. »

« Je suis innocent, je suis innocent », répète-t-il en leit-motiv. Et tout porte à le croire.

Mme Lorec n'est pas chez elle. Son fils et sa belle-fille nous assurent qu'elle n'a pas pu voir les gens incrimés.

le crâne qui éclate sous le choc monstrueux. Or, la blessure d'Even, si elle est profonde, ne paraît pas provenir d'un coup pareil. De plus, sur son veston, une boutonnière étroite, faite, semble-t-il, par un coup de couteau, existe. Et le bras droit garde la marque très nette, d'après le médecin légiste, d'une lame qui a pénétré profondément. Le reste du cadavre est intact : aucune fracture, aucune des mutilations que porte en général un corps que le train a projeté loin et avec quelle brutalité...

Et contre

Il n'y eut pas de bagarre, ce soir-là, tous les témoins l'assurent. On n'entendit aucun cri, aucune chute ; la cheffesse de station ne fut réveillée par rien. C'était tout de même imprudent, de la part des meurtriers ou des criminels (s'ils existent) de venir porter le corps là, au milieu de maisons, par cette nuit claire, précédant la fête nationale, c'est-à-dire annonciatrice de nombreuses allées et venues. Accident, coup malheureux au cours d'une rixe, d'une bataille entre ivrognes ? Il y

Mme Vve Even ne sait que penser du mystère qui entoure la mort de son mari. Elle nous conte la cruelle attente qu'elle vécut, en l'attendant, le 13 juillet.



La table que Pierre Even occupa avec ses amis, la veille du drame, dans le café que tenait, à cette époque, M. Le Mendec.

aurait eu des appels au secours, des râles, du bruit. Si, comme le laissent supposer certaines dénonciations anonymes, Even avait été tué à quelques centaines de mètres de là et que ses agresseurs, pour simuler l'accident, avaient pensé le mettre sur les rails pour le faire écraser par un train, ils ne seraient pas venus le déposer au beau milieu de la gare, risquant, pendant le transport du cadavre, d'être rencontrés et reconnus dix fois. Quoi qu'il en soit, l'enquête n'est pas close. Si Pierre Even a été tué, il sera vengé.

Hubert BOUCHET.

Reportage photographique DÉTECTIVE M. Carrière.

Solution de notre problème policier : LA MORT DU GARDIEN

Il n'y a pas eu crime.

Février, alerté dès sa prise de service, de la présence de « Le Rat », a redoublé de surveillance.

A l'aube, vers 4 heures, il est entré dans son abri pour « casser la croûte ». Il a allumé sa bougie, déplié son journal.

A ce moment, obsédé par la présence de l'individu, il lui a semblé entendre du bruit dans le chantier. C'est en s'y rendant qu'il est tombé contre une poutre, se fracturant le crâne.

Février, abandonnant son chapeau a eu la force de revenir à sa cabane, retirer son mouchoir de sa poche pour se panser. Ce geste retourna la doublure, et ses forces l'abandonnèrent.

L'inspecteur Piget avait de suite remarqué le peu de consommation de la bougie, laquelle au moment de la découverte, à l'aube, était allumée.

Enfin, le surnommé « Le Rat », ne pouvait être l'auteur attendu qu'il avait été arrêté à 3 heures du matin.



DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

LA MORT DU CHEMINOT BRETON

Au passage à niveau de Gestel (Morbihan) Mme veuve Even se demande si son mari Pierre Even, poseur, a été victime de son imprudence ou lâchement assassiné.

Lire, pages 14 et 15, l'émouvant reportage de nos envoyés spéciaux, Hubert Bouchet et Marcel Carrière.

